



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'aménagement du territoire**

**Le mercredi 22 août 2001 — Vol. 37 N° 17**

Consultations particulières sur la problématique  
de la violence dans le hockey mineur (5)

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

|  |           |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée  | 145,00 \$ |
| Débats des commissions parlementaires                              | 500,00 \$ |
| Pour une commission en particulier:                                |           |
| Commission de l'administration publique                            | 75,00 \$  |
| Commission des affaires sociales                                   | 75,00 \$  |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries<br>et de l'alimentation | 25,00 \$  |
| Commission de l'aménagement du territoire                          | 100,00 \$ |
| Commission de l'Assemblée nationale                                | 5,00 \$   |
| Commission de la culture   | 25,00 \$  |
| Commission de l'économie et du travail                             | 100,00 \$ |
| Commission de l'éducation  | 75,00 \$  |
| Commission des finances publiques                                  | 75,00 \$  |
| Commission des institutions  | 100,00 \$ |
| Commission des transports et de l'environnement                    | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions)                      | 15,00 \$  |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

# Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mercredi 22 août 2001

## Table des matières

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Auditions                      | 1  |
| M. Jacques Demers              | 1  |
| Comité provincial des arbitres | 11 |
| Hockey Estrie                  | 21 |

## Autres intervenants

M. Yvon Vallières, président

Mme Danielle Doyer  
M. Norman MacMillan  
M. Rémy Désilets  
Mme Solange Charest  
M. Pierre Marsan  
M. Benoît Laprise

- \* M. Richard Trottier, Comité provincial des arbitres
- \* M. Jeannot Gilbert, Hockey Estrie
- \* M. Jean-Pierre Grégoire, idem
  
- \* Témoins interrogés par les membres de la commission



Le mercredi 22 août 2001

**Consultations particulières sur la problématique de la violence dans le hockey mineur***(Neuf heures trente-trois minutes)*

**Le Président (M. Vallières):** Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! La commission de l'aménagement du territoire entreprend ses travaux pour une deuxième ronde de consultations particulières sur la problématique de la violence dans le hockey mineur.

Alors, je voudrais à ce moment-ci demander au secrétaire de la commission si des remplacements sont annoncés.

**Le Secrétaire:** Oui, M. le Président. M. Paquin (Saint-Jean) est remplacé par M. Désilets (Maskinongé); M. Cholette (Hull) est remplacé par M. MacMillan (Papineau); et M. Ouimet (Marquette) est remplacé par M. Marsan (Robert-Baldwin).

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le secrétaire. Alors... peut-être d'entrée de jeu vous indiquer qu'il s'agit là d'une deuxième ronde de consultations, d'auditions publiques qui concernent la problématique de la violence au hockey mineur. La commission, il faut le rappeler, se réunit sur un mandat d'initiative; c'est donc pas un mandat gouvernemental, là. D'ailleurs, c'est le premier mandat où cette commission de l'aménagement du territoire — qui, malgré son nom, s'occupe du loisir et du sport — se réunit pour se donner... Les députés de la commission se sont donné, à la demande du député de Papineau, un mandat d'initiative sur ce sujet très suivi de la violence au hockey mineur.

Alors, nous allons aujourd'hui travailler jusqu'à midi — midi, 12 h 15 — et nous retrouver demain avec un petit changement à l'horaire déjà annoncé: nos travaux débiteront demain à 11 heures. Aujourd'hui, nous allons recevoir, dans l'ordre: M. Jacques Demers, personnalité bien connue du sport professionnel au Québec, le Comité provincial des arbitres de même que Hockey Estrie. Alors, ces consultations particulières que nous tenons pourront connaître un dénouement par suite de nos travaux quelque part en début ou avant le début de la prochaine session, en octobre.

**Auditions**

Alors, je demanderais donc, à ce moment-ci... Les remarques préliminaires ont déjà été faites au cours d'autres séances, je demanderais donc, à ce moment-ci, à M. Demers de bien vouloir prendre place. M. Demers va disposer de 20 minutes de présentation, et les parlementaires pourront par la suite échanger, à parts égales dans le temps, avec M. Demers pour les 40 minutes qui vont suivre. Alors, M. Demers.

**M. Jacques Demers**

**M. Demers (Jacques):** Bon matin à tout le monde. Je me sens comme un entraîneur qui vient de

perdre huit des 10 derniers matchs, parce que tout le monde est loin de moi. C'est comme les joueurs lorsqu'on perdait, ils voulaient pas être tout près de l'entraîneur. Je remercie surtout celui qui a eu des contacts avec moi, Louis Breault. Et également, ma première présence, qui devait être ici du... mon épouse qui avait des problèmes de santé. Ça me fait plaisir d'être ici.

Il y a une chose que je voudrais mentionner également. Souvent, on a des anciens athlètes... Quand je parle... Il faut pas... C'est pas 100 % mais il y a toujours un groupe ou un pourcentage, peut-être dans ce cas-ci pas élevé, ou des entraîneurs également qui ont eu une carrière puis, dès que leur carrière est terminée, c'est descendre tout le monde ou parler contre le métier qu'ils ont fait, qu'ils ont exercé pendant longtemps. Au contraire, j'ai eu une très bonne carrière. J'ai passé 25 ans au niveau du hockey professionnel.

Et il y a bien des gens qui vont dire: Bien, qu'est-ce que le hockey professionnel peut, au niveau du hockey amateur, si vous voulez, qu'est-ce qu'il peut apporter? Bien, avant d'être au niveau... devenir professionnel, j'ai été dans le hockey amateur et, également, dans les deux dernières années, lorsque je suis revenu au Canada en provenance de la Floride, bien, je me suis impliqué un peu avec les Régents, les midgets AAA — mon frère, Michel Demers, est un entraîneur à Laval — et j'ai posé énormément de questions. Il y a des gens du hockey mineur qui sont contents que je vienne m'expliquer; il y en a d'autres qui sont moins contents; ça, c'est sûr et certain. Et ceux qui sont contents, c'est ceux qui sont sûres.

J'ai pas l'intention de changer tout le système, mais le système a un problème. Et, en sortant du hockey professionnel, on parle de violence. Oui, il y en a, de la violence au hockey professionnel, mais il y a autre chose de beaucoup plus positif; si vous voulez, on peut mentionner quelques noms. Lorsqu'on a des opportunités de voir des Joe Sakic, des Vincent Lecavalier, Steve Yzerman, Patrick Roy performer, la prestance de Raymond Bourque, un gars du Québec, un gars de chez nous, alors il y a beaucoup plus de positif. Pierre Turgeon, dont j'ai été l'entraîneur, un homme d'une classe extraordinaire en dehors de la patinoire, bon père de famille, professionnel; sa profession, c'est très important pour lui, il l'exerce avec beaucoup de respect.

Alors, lorsqu'on parle de violence, on parle souvent... Parce que vous êtes au courant, par les médias électroniques, écrits, que les joueurs de hockey de la Ligue nationale ne se respectent plus. Moi, j'attribue ça possiblement, et j'ai pas toutes les réponses, mais possiblement... J'ai vu ça dans les dernières années, on a des joueurs, plus que jamais, un peu partout en Amérique du Nord, les joueurs qui font beaucoup plus d'argent que dans le passé. Alors, on en est venu à un point où tu as possiblement quatre joueurs sur l'équipe, puis, si on s'appelle Colorado, tu en as peut-être sept, qui ont des salaires fabuleux, et tu en as un autre groupe

qui a un salaire moindre. Alors, ce n'est plus l'esprit d'équipe, l'esprit de corps, et je parle pas nécessairement de Colorado qui vient de gagner la coupe Stanley. Mais j'ai senti et vu, dans les dernières années que j'étais dans la Ligue nationale, il n'y a pas tellement longtemps, ça s'est terminé en 1999, j'ai senti qu'il y avait moins d'esprit de corps — je sais pas si vous allez me permettre le terme — un peu plus de jalousie entre les joueurs, étant donné qu'on était à un point... les salaires étaient tellement plus élevés que, si vous voulez, les joueurs de troisième et quatrième trios.

● (9 h 40) ●

Lorsque j'étais avec le Canadien, ce que j'ai vraiment apprécié travailler pour Serge Savard, c'était sa façon de penser, de construire une équipe et que le plus haut salarié, si vous voulez — si je ne m'abuse, c'était Patrick Roy — il y avait pas une différence tellement envers le joueur de quatrième trio. Ce qui était pas toujours facile, parce qu'on reconnaît le joueur prestigieux que Patrick était pour le Canadien et au niveau de la Ligue nationale pendant plusieurs années, maintenant avec Colorado. Alors, il faut faire attention quand on parle de violence.

Moi, quand je parle de violence, je regarde l'incident McSorley. C'est un incident avec Donald Brashear qui s'est répété tellement souvent. Aujourd'hui, je fais partie des médias et, même moi, je pense qu'on a exagéré et à un point qu'on le montrait... est-ce qu'on l'a montré 50 fois par jour pendant des mois de temps? Je pense que oui. Lorsque Peter Worrell, de Floride, Panthers, a été frappé avec un coup de bâton d'un joueur qui habituellement n'a pas ce style-là, Niedermayer, des Devils, Scott Niedermayer, des Devils du New Jersey, on a montré reprise par-dessus reprise à un point que... Moi-même, je l'ai montré chez nous, à RDS. J'en ai parlé à CKAC et je dois admettre que je me disais: Est-ce qu'on va cesser à un certain moment de montrer ces incidents-là? Nos jeunes qui veulent éventuellement devenir, possiblement, des joueurs de hockey voient ça. Alors, le joueur moins talentueux, plus costaud, se dit: Peut-être, pour arriver à la Ligue nationale, si je peux employer cette façon de jouer ou ce style, si vous voulez, j'aurais peut-être une meilleure chance d'y arriver. Le petit joueur, lui, parce qu'il faut en parler, du petit joueur, on lui dit dès le jeune âge, un tendre âge — je ne sais pas, excusez des fois mon français, j'ai passé tellement longtemps aux États-Unis, c'est pas une excuse, mais si des fois je ne dis pas le mot exact — on lui dit tout de suite: T'es trop petit. Tu ne pourras pas arriver à la Ligue nationale, ça prend des 6 pi 3, 250 lb, ainsi de suite, 225 lb. Je regarde le jeune Brière, qui a joué à Phoenix l'année passée. Je regarde le jeune Martin Saint-Louis, qui a joué à Tampa Bay, c'est pas un joueur costaud, beaucoup de coeur. J'ai eu Doug Gilmore, si vous voulez, Steve Yzerman, des joueurs de petit gabarit mais qui donnaient tout, qui jouaient avec tellement d'émotion et de passion. Alors, c'est sûr et certain que le petit joueur a sa place, mais on parle toujours et souvent, dans les rangs amateurs, que si tu as pas ce genre de physique, tout de suite on lui enlève le plaisir: Tu ne pourras pas jouer éventuellement dans la Ligue nationale.

J'ai toujours pensé, pour certains parents, parce que c'est pas tous les parents — M. le Président, je vous

en parlais tantôt — c'est pas tous les parents, il faut faire attention. Il y a des parents qui sont très, très dévoués, des parents qui sont vraiment... qui se donnent entièrement et même beaucoup de temps, les 5 heures du matin, les tournois, ça se promène un peu partout, dépensent l'argent pour les hôtels, la nourriture, le gaz, ainsi de suite. Moi, je pense, c'est une opinion, ce que j'ai vu, mais je pense que, pour certains parents, un jeune joueur de hockey qu'on voit prometteur, c'est un billet de Lotto 6/49. On se dit tout de suite... Et on sait comment ça peut être dur de la gagner, cette fameuse loto là. Mais un joueur de hockey, c'est un peu pareil. Si on regarde, à travers l'Amérique du Nord, le nombre de joueurs — et ça descend plus que jamais au Québec, la participation des jeunes joueurs, ceux qui vous disent qu'on ne perd pas de candidats ou qu'on ne perd pas de jeunes joueurs de hockey pour participation sont pas très honnêtes — le nombre de joueurs au niveau de hockey amateur, ça descend régulièrement, l'année passée. Ça va être encore la même chose l'an prochain. Alors, c'est comme un billet de loto qu'on achète. J'espère que vous pensez pas que j'exagère, puis on voit que, si la possibilité... ça change pas le monde, mais ça change le monde en mosus.

On voit le père — il y a beaucoup de parents monoparentaux aujourd'hui — mais on voit le père qui, lui, a voulu faire carrière, qui pousse — si je vais de sujet en sujet, c'est parce qu'on me donne 20 minutes, alors, j'ai beaucoup à dire — on pousse le jeune au point où le jeune n'a pas vraiment de plaisir — encore là, c'est pas tous les parents. On a des entraîneurs... Au niveau du hockey mineur, il faut respecter, il faut respecter. C'est des gens qui sont bénévoles. Il y a des gens, au niveau du hockey mineur, qui se donnent entièrement, avec sincérité, avec passion pour vouloir faire de leur section, leur petite ville, la possibilité d'avoir le meilleur système de hockey mineur. Mais il y en a, il y en a toujours tout partout. Le pourcentage est quoi? Je ne sais pas. Est-ce qu'il est élevé? Je pense qu'il y a plus de parents, d'entraîneurs et de gens qui organisent, au niveau du hockey mineur, compétents qu'il y en a qui sont moins compétents, mais, dans la vie de tous les jours — et vous faites face à des situations beaucoup plus difficiles que ce que je vais vous présenter aujourd'hui.

Quand vous parlez pour des gens, pour votre public, pour votre peuple, des gens qui vous ont élus, ainsi de suite... Mais, dans la vie de tous les jours, le 40 %, si c'est vraiment le... ou c'est peut-être le 20 %, laissons... dans ma tête, 70 % très favorable et le 30 % moins favorable. Et c'est souvent ceux qui sont dans le 30 % qui font beaucoup plus de bruit. Vous pouvez avoir un aréna de 700 personnes, vous pouvez avoir un aréna de 300 personnes, il y a 10 gueulards qui font du trouble puis il y en a 10 qui vont enterrer les 250. Alors, c'est un pourcentage limité.

Il y a des entraîneurs qui pensent être des Michel Bergeron, qui pensent être des Michel Therrien, des Pat Burns, si vous voulez, Alain Vigneault et, si vous voulez, Jacques Demers. On a tous... les quatre noms que je viens de vous mentionner, on a tous été des cols bleus, des travailleurs. On n'a pas joué dans la Ligue nationale, à part d'Alain Vigneault, si vous voulez, quelques matchs à peine, mais, entre autres, les

Burns, Bergeron, Therrien et Demers, on a tous eu des emplois — Michel Bergeron, camionneur — on a appris notre métier via le hockey amateur, on a travaillé. Puis, il y a des gens qui voient en nous, les entraîneurs, la possibilité d'être un Bergeron, si vous voulez, un Burns ou un Michel Therrien, puis je pense que c'est... Et je dis ça, j'espère, avec modestie. Je pense que c'est peut-être comme un joueur de hockey.

Je crois toujours que c'est un don qu'on nous a donné et qu'on a travaillé à un point qu'on a développé ce don. Est-ce que ce don, c'est de pouvoir — le hockey, c'est pas compliqué, il y en a qui le compliquent — un don de pouvoir diriger des hommes? Lorsque j'ai commencé, en 1972, c'était de diriger des cols bleus — aujourd'hui, on dirige des millionnaires — et de pouvoir communiquer et prendre un groupe d'hommes — je parle au niveau du hockey professionnel, parce qu'il n'y a pas de femmes qui jouent à ce niveau-là — un groupe d'hommes et les faire participer ensemble et leur vendre que la seule façon de gagner, c'est en équipe.

Vous avez les entraîneurs au niveau du hockey mineur — et encore, je me répète, des entraîneurs, un pourcentage quand même, on va dire, 70-30, 60-40, et je vais aller au niveau du 40 ou, si vous voulez, 30 — vous avez des entraîneurs qui font ça pour leur gloire personnelle, leur ego: Moi, j'ai gagné le match, j'ai battu l'autre entraîneur, tout en oubliant qu'on a enlevé le plaisir aux jeunes de jouer, des petits bouts de chou.

Si vous avez des jeunes au Midget AAA, bien, ils commencent à avoir peut-être le physique d'un homme, mais c'est encore des jeunes. Ligue majeure du Québec, on a des jeunes, mais, quand même, on a un côté un petit peu plus vieux, plus âgé, plus fort physiquement, mais on enlève complètement le goût aux jeunes de jouer au hockey. Ces entraîneurs-là — de pourcentage, les meilleurs et le côté supérieur, je vais vous dire 70, 60 % — bien, ce 40 % là, si vous voulez, on pousse les jeunes. Premièrement, on leur enlève le plaisir de jouer. On a des systèmes fous — parce qu'on veut montrer qu'on connaît le hockey — on a des systèmes fous qui compliquent la tête du jeune. On parle aux jeunes comme si on parlait à un gars qu'on vient de rencontrer sur la rue et qui nous a insultés. On sacre après les jeunes, on s'en prend aux arbitres. Vous allez rencontrer tantôt Richard Trottier, un homme bien pensé, un homme qui est réfléchi, très réfléchi. Et on insulte tout le monde pour pouvoir montrer — excusez l'anglicisme: I'm a boy, I'm tough, I'm your coach. Je suis votre entraîneur, je suis un dur, je vais leur montrer qui est boss. Je vais leur montrer qui est boss. C'est pas eux autres qui mènent, c'est moi. C'est moi le coach. Quelle attitude à prendre!

● (9 h 50) ●

Vous avez des parents, des pères qui sont entraîneurs uniquement parce que leur fils joue. J'ai absolument rien contre ça, pourvu qu'il n'y ait pas de côté de favoritisme, mais j'ai beaucoup à me poser la question vraiment: Lorsque son fils va avoir décidé de quitter le hockey ou n'aurait pas progressé, lui aussi habituellement quitte.

Ça devient de plus en plus difficile pour les gens du hockey mineur, encore là des bénévoles, des entraîneurs, ça devient de plus en plus difficile pour avoir des entraîneurs compétents qui ont à cœur de

vraiment donner aux jeunes la participation de compétitionner. Il y a une façon de compétitionner qui peut être saine pour les jeunes, pour leur tête, parce qu'on oublie pas aujourd'hui — et vous le savez, mais je l'ajoute — qu'étant donné qu'il y a beaucoup de parents monoparentaux, qu'il y a des jeunes qui ont énormément de pression à la maison. Un jeune qui arrive chez lui, pose une question à son père ou sa mère: Achale-moi pas; j'ai travaillé toute la journée puis tu vas me ficher la paix, parce que là il y a Suzanne qui crie en bas, puis ton autre soeur, puis ainsi de suite. Fiche-moi la paix. Le jeune... aucune communication. Encore là, c'est pas tous les parents. Il y a des parents qui sont monoparentaux qui sont des parents extraordinaires et qui ont bien élevé leurs enfants et qui continuent. Il y en a beaucoup qui ne s'occupent pas de leurs enfants.

Mon fils joue au hockey. J'ai deux autres garçons dans la maison et une fille. J'oublie que j'ai trois autres enfants, parce que mon fils joue au hockey puis peut-être, peut-être ça va être le 6/49, peut-être ça va être ce que, moi, j'ai voulu faire puis j'ai pas pu réussir. Peut-être que mon fils va devenir un joueur de la Ligue nationale. Je connais personnellement la famille Lecavalier, je connais la famille Yzerman, M. Roy, Michel, le père de Patrick. Ils ont poussé leur jeune, mais ils ont poussé de façon à leur donner le plaisir, l'énergie de participer, l'énergie de... et aussi encore plus, et on le dira jamais assez, d'avoir le plaisir et de s'amuser tout en jouant au hockey. La victoire est devenue tellement importante, au niveau de certains entraîneurs ou même certains dirigeants du hockey mineur, qu'on laisse tout de côté pour vraiment donner la chance à ces jeunes de s'exprimer, de s'exprimer. La victoire.

Je peux vous dire une chose: Dans la Ligue nationale, si on gagne pas, on est congédié, puis on fait tout ce qu'on a à faire pour gagner, même souvent au détriment des humains, ce qui est pas toujours correct. Mais c'est une grosse business, le hockey. C'est devenu une affaire monstre puis il faut gagner dans la Ligue nationale. Mais, au rang amateur, on n'est pas dans la Ligue nationale. On essaie de former des jeunes... Moi, je pense pas qu'on devrait essayer de former des jeunes pour qu'ils jouent dans la Ligue nationale. On devrait essayer plutôt — et encore là, je me répète — un pourcentage moindre; le pourcentage élevé est à ce que toutes les questions et tous les contacts que j'ai eus, le pourcentage est plus élevé positif, mais le côté négatif, on veut pas... On forme nos joueurs pour que ça devienne des futurs joueurs de la Ligue nationale. Les recherches disent c'est peut-être 1 % qui joue. Je sais pas c'est quoi, le pourcentage de gagner à la loto, je reviens souvent sur ça. Pourquoi il faut donner l'opportunité à ce jeune-là de développer son caractère, lui donner une opportunité extraordinaire dans la vie qui va faire de lui un meilleur individu, une meilleure personne? Pourquoi qu'on lui donne pas cette opportunité-là?

Autant que les bénévoles se dévouent, autant que les bénévoles se démentent pour pouvoir amener une stabilité au niveau du hockey mineur, il y en a encore qui enlèvent à ce groupe de bénévoles sincères et travaillants... Il y en a encore qui enlèvent tout ce que ces gens-là travaillent pour, donnent comme temps. Il y en a encore trop qui enlèvent toutes les possibilités, et

c'est pour ça qu'on a de la misère au niveau du hockey mineur.

Les gens de Hockey Québec vont possiblement dire: Jacques, tu exagères, mais j'ai parlé avec des gens et plusieurs entraîneurs, parents, mères, pères, directeurs-gérants, si vous voulez, ou administrateurs du hockey mineur. Ils ont des problèmes, il faut le reconnaître. Les tournois, on met beaucoup d'emphase sur les tournois. J'ai absolument aucun problème pour les tournois, parce que le jeune est content de participer, mais j'ai vu souvent des jeunes assis au bout du banc, où on voulait tellement gagner...

Ma carrière de 25 ans au niveau professionnel, ça a été: gagner, gagner, gagner, sinon je n'avais pas d'emploi et sinon je ne pouvais pas continuer à faire vivre ma famille. Alors, je sais c'est quoi, de pousser, puis pousser peut-être à certains moments un peu trop fort. Mais c'est notre vie, c'est notre gagne-pain.

Mais souvent, dans les tournois, j'ai vu... J'ai été président d'honneur de plusieurs tournois l'année passée. J'ai vu, avant le match, les parents qui prenaient beaucoup de boisson; j'ai vu d'autres parents qui n'en prenaient pas du tout, qui étaient là pour le plaisir de voir leur jeune fils ou jeune fille — parce qu'il y a des petites filles qui jouent au hockey, il ne faut pas oublier ces petites filles là — le jeune fils ou petite fille, ces parents-là qui ne prenaient pas de boisson pour les voir compétitionner, pour les encourager honnêtement. J'ai vu d'autres parents qui, au moment où on déposait la rondelle pour commencer le match, n'étaient pas eux-mêmes, parce qu'ils avaient pris de la boisson. Pendant combien de temps? Je ne sais pas. Est-ce que c'est une heure, une heure et demie? C'était déjà trop. Mais les parents qui étaient dans une section, parce qu'il y a le côté visiteur, côté... dépendant de la situation dans les arénas. C'est pas toutes des arénas qui ont 10 000 sièges, 700, 300, 400. Mais les parents qui avaient vraiment pas abusé de quoi que ce soit, on voyait qu'ils étaient prêts à encourager. Et les autres parents qui avaient abusé de la boisson, c'était tout de suite en partant, la rondelle avait pas été mise au jeu ou elle venait... cinq secondes dans le match, tout de suite on voulait insulter l'arbitre, on voulait insulter les joueurs... Disons que c'est le côté... groupe qui ont pris de la boisson, on voulait insulter les joueurs, les jeunes joueurs, les petits bouts de chou, si vous voulez, que, moi, je les appelle, des petites jeunes innocents qui veulent tout simplement mettre leur petit casque avec leur visière puis s'amuser, avoir du plaisir. Mais ces parents-là, qui sont supposés être responsables, qui sont supposés montrer une certaine discipline insultaient déjà les jeunes joueurs. Pas assez, on insultait les arbitres, je viens de le dire, on insultait les entraîneurs adverses et, encore plus, parce que peut-être que, moi, j'ai pris un petit peu trop de boisson, j'ai pas remarqué que mon fils ou ma petite fille était sur la patinoire au moment où j'aurais dû regarder, on insultait l'entraîneur de sa propre équipe. Alors, ça, il y a un problème à ce niveau-là.

Mais, je vais vous dire, c'est pas juste au hockey — il reste deux minutes. J'ai parlé avec quelqu'un de Vaudreuil hier. Ils ont des matchs de soccer, puis on s'est battu en plein milieu du terrain pendant... deux, trois fois. C'est arrivé. Alors, c'est pas juste au hockey. Il faut faire attention.

Alors, je termine, M. le Président, en disant que le sport amateur, au niveau hockey — je suis venu ici — c'est de donner l'opportunité à ces jeunes-là de s'exprimer et d'avoir du plaisir. Qu'on cesse une fois pour toutes de dire: Parce que tu fais 4 pi 2 ou tu pèses 75 lb, 80 lb, t'es trop petit pour jouer. Qu'on donne l'opportunité, comme entraîneurs — il y en a des bons — qu'on donne l'opportunité à ces jeunes-là, durant une pratique, de pouvoir faire des choses pour développer leur talent.

Qu'on cesse de multiplier système par-dessus système où le jeune est tellement perdu qu'il ne sait même plus... il ne s'amuse même plus parce que le système «je suis pas supposé d'être là, il faut que je sois là, puis, si je suis pas là, l'entraîneur va être fâché après moi»... Un petit système facile pour que le jeune apprenne, j'ai aucun problème pour ça. Multiplication de systèmes tellement compliqués où, durant l'heure de pratique ou le 50 minutes qu'ils ont, ils ont peut-être pratiqué 20 minutes, parce que l'entraîneur les amenait au centre de la patinoire puis c'était système par-dessus système. Et ça se fait. Et pas pour contredire... Il y a des entraîneurs, qui sont très, très compétents, qui ont un système moindre, et certains entraîneurs, très compétents, avec un système, qui se croient compétents, avec un système extraordinaire, ne sont pas capables de diriger des jeunes.

Alors, le plaisir, et donner la chance au jeune de s'exprimer.

● (10 heures) ●

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. Demers.

Le plaisir, le goût de jouer, on se retrouve beaucoup — parce que les parlementaires ont beaucoup échangé à date sur cette question de la violence au hockey — on se retrouve beaucoup dans vos propos. Évidemment, on veut essayer, de notre côté, de voir comment on peut devenir aidant à l'intérieur d'un constat que nous faisons, face un peu à la désaffection aussi des gens à l'endroit du hockey. Vous le disiez vous-même, il y a beaucoup moins de jeunes maintenant qui s'inscrivent au hockey. Et il y a quelques pistes de solution qui ont été mises de l'avant à date — on aura l'occasion, mes collègues, d'échanger avec vous là-dessus — mais comment arriver à aider tous les acteurs à convenir entre eux, qu'ils soient parents, arbitres, joueurs, entraîneurs, à convenir d'une façon de faire qui va guider l'action par la suite au travers de la compétition, au travers du jeu comme tel? Nous essayons de trouver une façon d'aider tous ces gens qui sont les acteurs principaux à l'intérieur du hockey mineur au Québec et on aura très certainement des questions assez précises à vous poser.

Il y en a une qui me vient immédiatement — je vais passer la parole ensuite aux intervenants autour de moi. Vous avez fait une déclaration, assez récente, qu'on lisait dans les journaux et vous disiez: «Dehors les gueulards qui rêvent en couleurs». Et la question que, nous, on s'est déjà posée à l'intérieur de nos travaux, c'est que, quand il arrive quelque chose dans les gradins, qui devrait être en autorité pour expulser des gens qui peuvent être considérés comme des gens qui ne répondent pas à certaines obligations que l'ensemble des gens qui participent à ce sport se sont données. D'après vous, c'est qui, qui aurait cette autorité?

**M. Demers (Jacques):** Premièrement, les gens, ou celui ou celle, qui ont dit qu'on devrait avoir des policiers dans tous les arénas, c'est tellement ridicule, on a besoin de nos policiers sur la rue. Les policiers viennent en cas de problème. Moi, je pense que ce sont les personnes en charge de l'aréna. Et définitivement la personne ou les personnes qui sont en charge du hockey mineur en telle place ou un supérieur au niveau du hockey mineur doit demander poliment... Parce que... Pourquoi que les parents commencent à dire à l'autre: Va-t'en? C'est là que ça commence. Alors, définitivement, les gens qui sont en charge de l'aréna. Qu'un parent qui veut bien faire, qui est là pour encourager, qui est là pour supporter, aille voir un dirigeant de l'aréna, lui demander de quitter poliment. Puis après, écoute, si on est respectueux puis on demande de quitter poliment, cette personne-là ne quitte pas, bien, écoute, là faut aller au plus niveau. Mais il faut laisser tout de suite... laisser savoir aux parents que c'est fini, les abus, on n'accepte pas ça. Et les parents qui sont... Les pères et mères, sans utiliser de la violence, il faut qu'ils disent à ces parents-là: C'est fini, on n'accepte plus ça. On est ici pour encourager, puis je veux que tu encourages avec moi, mais tu vas encourager... puis, si peut-être une bière ou deux t'affectent, bien, prends-en pas, de bière. Passe une heure avec ton fils, avec ta petite-fille puis amuse-toi.

Mais l'autorité: l'aréna, avant les policiers. Ça, ça devrait être la toute dernière... dernière chose à faire, si vous voulez. Policiers: quatrième, cinquième, dépendant des situations. Et même, il faut faire attention parce que les arbitres sont très jeunes, les arbitres sont si peu respectés que c'est malheureux. Demander à l'arbitre de dire à telle personne: Il faut envoyer ce parent-là, il abuse de moi, il abuse des autres joueurs, ainsi de suite. Alors, les gens qui sont en charge de l'aréna, les parents sérieux, sans être physiques, sans être physiques.

**Le Président (M. Vallières):** C'est bien, merci. Je rappelle à mes collègues, qui veulent tous questionner M. Demers, il va falloir être discipliné sur la longueur de nos questions puis demander la contribution de M. Demers sur la longueur des réponses. La première à vous poser la question sera Mme la députée de Matapédia, suivie du député de Papineau.

**Mme Doyer:** Oui, je vais être brève, moi aussi, M. le Président. M. Demers, d'abord, je vous remercie d'être venu vous exprimer devant nous avec tout votre bagage d'expérience. Cet été, j'ai eu un tournoi de golf dans ma circonscription avec Simon Gagné, puis justement il y avait Donald Brashear qui était là aussi présent, et j'ai jasé un petit peu avec eux. C'est intéressant de les voir. Simon Gagné m'a impressionnée aussi. C'est un gentleman, c'est un jeune homme très respectueux aussi, et on en est fiers. Il vient de La Mitis, dans ma circonscription, sa famille vient de La Mitis.

Alors, moi, de tout ce que vous nous avez dit, je retiens qu'il y a... Toute la part de rêve est liée à l'élite, à ce que les parents ou les entraîneurs ou tout ce qui est autour du hockey, le jeune lui-même bien sûr, puisqu'il adopte cette façon de voir... Si les parents le poussent, bien, il est poussé puis, lui, il ne veut pas

déplaire à ses parents, donc il veut finir dans la Ligue nationale. C'est le rêve. Alors, comment est-ce que vous voyez qu'on peut concilier? Alors que vous nous avez parlé du plaisir de jouer, de la participation, il y a des gens qui sont venus nous dire ici: On a perdu de vue tout le plaisir.

Et je vous dirais que ces remarques-là que je vous fais sont applicables dans n'importe lequel sport. Il y a le plaisir du sport de jouer au tennis et il y a les champions et les championnes de tennis. Et c'est la même chose dans le hockey, sauf que, dans le hockey, il y a toute la question de la violence qui est là, qui est intrinsèque et qui, je dirais, se manifeste davantage là qu'ailleurs. Et comment, si... Vous avez parlé de respect. Comment ça devrait se traduire dans une réglementation, de la base du hockey, les tout-petits, jusqu'à ce qu'on... Parce que souvent la réglementation que les jeunes se donnent tout petits et qu'on applique, les gens qui sont responsables autour d'eux, moi, ce que j'ai lu des mémoires puis ce que j'en ai observé aussi, c'est que ça se perd. Plus ils jouent, plus ils vieillissent, plus ils sont dans des ligues de hockey au niveau supérieur, plus on dirait que ça se perd, toute cette question-là de réglementation et d'application de la réglementation. Comment vous tradiriez ça dans une réglementation, sans vouloir toujours jouer à la police?

Et une autre... Quand vous avez parlé aussi de... Bien, c'est cette question-là d'élite. Comment concilier le plaisir de jouer et l'élite? Vous avez parlé de temps de glace, par exemple. Est-ce que, par réglementation, on devrait dire: Ce jeune a le droit de... En tout cas, moi, c'est ça qui me questionne.

**M. Demers (Jacques):** Bien, premièrement, c'est sûr et certain... Je vais essayer de vous répondre — très bonne question, madame. Premièrement, avoir... Richard Trotter, Jacques Demers ou qui que ce soit, alors, vient ici, s'exprime — et ça va se savoir — ça, c'est important, qu'on voit clair, on sait ce qui se passe.

Je vais vous donner un exemple. Mon frère est entraîneur au niveau midget — je lui ai aidé à l'occasion l'année passée, l'année d'avant — des jeunes qui rentrent avec la cigarette sur les oreilles puis disent tout ce qu'ils ont fait avec leur blonde le soir avant. C'est pas qu'on le faisait pas quand on était plus jeunes, nous autres, il me semble que ça a changé, le langage qu'on utilise. Alors, c'est sûr que c'est pas tous les jeunes, quand même, mais je vous dis ce qui se passait.

Je pense que les parents qui sont sérieux — et on en a tellement, de parents sérieux, beaucoup plus que moins sérieux... Il faut que les parents aident, parce que les gens du hockey mineur sont débordés. Comme on dit, c'est des bénévoles. Un des gens du hockey mineur mettait 60 heures par semaine, puis il travaillait 60 heures par semaine. Ça avait pas de bon sens. Ça, c'est sept jours par semaine, puis il fallait qu'il travaille, gagne sa vie. Alors, je pense qu'il faut commencer par les parents, il faut éduquer les parents. Ça va peut-être insulter d'entendre ça, mais je dis pas tout le monde encore. Tu sais, c'est pas tout le monde qui sont pareils. Ceux qui sont déjà éduqués, qu'on n'a pas besoin d'éduquer, bien, il faut qu'ils éduquent les autres parents.

Il est impossible, connaissant mon passé — on me dit «M. Positif»... Tu peux être entraîneur dans la

Ligue nationale sans vraiment croire que tu vas toujours gagner. Je suis convaincu qu'à 100 % on ne pourra jamais toucher tous les parents avec qui on a des problèmes. Mais, si on peut toucher un pourcentage meilleur que dans le passé, bien, déjà on a gagné quelque chose. Mais de vous dire qu'on va toucher à 100 % des parents, il y a des parents qui ont leur façon de penser... Et je dois vous dire — et je ne mentionne aucune place: Il y a des endroits où c'est beaucoup plus difficile, dans la pauvreté, si vous voulez, et souvent...

J'ai été élevé pauvre, on n'a pas défoncé des portes, puis j'ai un respect énorme, je sais c'est quoi, l'être. On a été élevés dans la pauvreté chez nous, mais on a toujours eu un respect du voisin, si vous voulez. Mais souvent dans un certain endroit au Québec, ou dans des endroits, c'est élevé beaucoup plus... laissé à désirer, puis souvent on a des problèmes, là, avec les parents. C'est pas parce que t'es pauvre que tu dois mal te comporter, de façon à être dégueulasse puis dire toutes sortes de choses. C'est pas parce que t'es étiqueté... t'as pas le côté col blanc, si tu veux. Il y a des gens qui ont peu de sous qui vont même acheter des patins pour leurs jeunes à prix modique, une deuxième paire, mais qui élèvent bien leurs enfants. Puis, quand ils vont à l'aréna, ils ont peut-être un vieux bazou dehors, mais ils sortent puis ils ont été respectueux.

Mais on a dans certains... Dans certains endroits, il y a des parents, ils ont dit: Moi, j'ai été éduqué de cette façon-là, c'est de même que ça va passer. Si vous êtes pas content, bien, bla, bla, bla, bla, puis on sait comment... Mais il y en a d'autres, parents, dans ce contexte-là, qui sont capables de montrer qu'ils ont de la classe. Mais on a des endroits au Québec que c'est beaucoup plus difficile à éduquer les parents, et les jeunes en subissent le coup aussi, exact, également.

Au niveau du temps de glace, je pense que Hockey Québec fait et travaille très fort de pouvoir donner le temps de glace. Mais ça, le temps de glace, ça vient plus au niveau de l'entraîneur, là. Ça, ça devient le niveau des dirigeants. C'est: Écoute, tout le monde joue ici. Parce que l'entraîneur, lui, qui — c'est un pourcentage que je vous mentionnais tantôt, 40 %, 30 % — qui, lui, pense juste à lui, pense juste à la victoire, puis: C'est moi qui ai gagné, puis c'est pas... C'est toujours lui qui a gagné, mais c'est jamais ses joueurs. Mais, quand il perd, c'est ses joueurs qui ont perdu. Il y en a de ça. Bonne question, madame.

**Mme Doyer:** ...M. Demers. Merci.

**Le Président (M. Vallières):** Merci. M. le député de Papineau.

● (10 h 10) ●

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. M. Demers, bienvenue à notre commission, mandat d'initiative. Ça me fait vraiment plaisir, parce que je dois vous dire que j'ai suivi votre carrière, de vos journées à Châteauguay, à travailler pour Coke avec monsieur, dans le temps, M. Dumouchel, que je connaissais bien, et suivi jusqu'à votre carrière dans la ligue professionnelle. Et, pour nous, il était vraiment important que vous preniez un peu de temps pour venir jaser avec nous parce que le côté professionnel est aussi important dans le débat qu'on a mis sur la table, dans le

sens que beaucoup de nos jeunes aujourd'hui rêvent de devenir, comme vous le disiez tantôt, devenir un joueur de la Ligue nationale, le Lotto 49 pour les parents.

Suite à toutes nos rencontres, M. Demers, qu'on a eues avec... Je pense qu'on a eu deux fois, là, deux semaines de rencontres avec différents groupes. Nous avons rencontré des professeurs d'éducation physique, nous avons rencontré Hockey Québec, nous avons rencontré une association qui dirige le hockey dans sa région, nous avons rencontré des directeurs d'aréna, etc. Ces gens-là ont venu avec plusieurs solutions sur la table. Mais, moi, le but principal de tout notre mandat d'initiative... Ils ont un problème. Il y avait 130 000 jeunes qui jouaient au hockey, M. Demers, quatre ou cinq ans passés, maintenant, il y en a seulement que 88 000. On peut blâmer ça sur la dénatalité, on peut blâmer ça du coût de l'aréna ou du coût de l'équipement, etc., mais, moi, je pense sincèrement, le peu d'expérience que j'ai là-dedans, c'est que les jeunes n'ont plus de plaisir à jouer au hockey comme qu'on avait, nous, dans le temps qu'on jouait au hockey ou qu'on jouait à l'école.

Moi, j'aimerais que vous nous disiez, dans votre expérience, comment on pourrait redonner... Et j'aurais d'autres points là, je pourrais discuter avec vous pendant des heures puis des heures de temps, puis on pourrait peut-être régler le problème à la fin de la journée, mais la morale de cette histoire, comme dit bien la chanson, c'est que les jeunes n'ont plus de plaisir à jouer au hockey. Comment on peut redonner à nos enfants, à nos jeunes — qui est notre sport national — d'avoir du plaisir tout en pratiquant notre sport national?

**M. Demers (Jacques):** Pour devenir entraîneur, on doit passer les numéros 1, 2, 3, 4 — le mot m'échappe — mais on doit passer ces examens...

**Une voix:** ...

**M. Demers (Jacques):** ...ces grades — oui, merci — ces grades. Et je me demande aussi, au niveau du hockey mineur, têtes dirigeantes, si on ne devrait pas aller plus profondément: C'est quoi, son but, pourquoi qu'il veut être en charge du hockey mineur? S'il veut passer 70 heures, c'est parce qu'il a le coeur à la bonne place, mais c'est quoi vraiment, son but, c'est quoi, son objectif?

Également, vous l'avez mentionné tantôt, avec raison, l'équipement est rendu tellement cher. Mais deux choses que je retiens, et je le répète, c'est qu'on a vraiment... On est dans... On a enlevé le plaisir aux jeunes de jouer. Le petit gars lui, qu'est-ce qu'il veut faire, le petit gars, dès qu'on lui donne une rondelle, on met des patins puis un hockey? Il veut patiner, il veut manier la rondelle. Là on dit: Non, non, attends. Avant de manier la rondelle, on va te montrer comment on joue. Puis des fois ça dure trop longtemps. Cinquante minutes de pratique au coût de l'aréna, c'est pas exagéré. ça prend 10 minutes faire... On donne... On n'a pas une heure. Alors, souvent le jeune joueur, lui, il a quitté, il a pas lancé peut-être plus de deux rondelles au gardien de but parce que, oups, après avoir fait ce qu'on avait à faire pendant 10 minutes, pff, on rappelle: Il faut faire ci, il faut faire ça un autre cinq, sept minutes ou huit

minutes. Le petit gars, son focus est pas sur ce que l'entraîneur fait sur le tableau. Et ce qu'il peut faire pour améliorer sa façon de patiner, son maniement de rondelle, pouvoir décocher des lancers, c'est ça qu'il veut faire, puis c'est ça que les parents veulent également.

Et je suis convaincu plus que jamais, étant donné qu'on a plus de divorcés... On a des nombres de divorcés de 50, 52 %. Souvent, la mère ou le père, et souvent c'est la mère qui a les enfants, n'a plus vraiment le temps de dire: Bien, demain matin ou mercredi soir ou jeudi soir, t'as une pratique, je vais aller te mener à l'aréna, parce que ta petite sœur, elle veut aller à des cours de violon ou... dépendant de la situation, financièrement, c'est sûr. Mais je pense qu'on a perdu où un des parents pouvait dire: Moi, je suis ici, je m'occupe de Nicole puis, toi, le père: Je m'en vais avec Jean. Alors, on peut aller des deux bords. On a une mère avec trois ou quatre enfants, deux, et on est rendu à un point que les priorités, bien, on dit: Bien, moi, j'aime mieux que peut-être Nicole, elle aille suivre des cours de violon ou de piano, peut-être ça peut lui apporter plus que jouer au hockey.

C'est pas pour contredire tantôt ce que je disais, qu'il y a certains parents qui veulent tellement que leur fils joue dans la Ligue nationale qu'ils le voient déjà à l'âge de 10 ans... Comment est-ce qu'on peut voir? Comment on peut voir à 10 ans... de dire que mon fils va jouer dans la Ligue nationale? Comment on peut voir qu'à 12 ans... de dire que mon fils va jouer dans la Ligue nationale? Au Tournoi pee-wee de Québec, il y a eu parmi... des joueurs de la Ligue nationale parmi les plus grands qui ont joué ici — on peut mentionner des noms — mais il en est ressorti quoi? Un, deux, trois par année, cinq? Regardez le nombre d'équipes qui vient depuis le nombre d'années — un tournoi d'ailleurs bien organisé, le Tournoi pee-wee à Québec, très bien organisé — le pourcentage est tellement minime.

Alors, lâchez de leur mettre dans la tête qu'ils vont jouer dans la Ligue nationale, et, si à l'âge de 14, 15 ans qu'on voit, qu'on croit qu'il a cette possibilité-là... Savez-vous qu'il y a des jeunes à 14 ans qui se font approcher par des agents? À 14 ans. Donnez-lui la chance de grandir, donnez-lui la chance... À 14 ans, là... Moi, j'en ai quatre, enfants. Alors, je viens pas ici pour dire que j'ai jamais été impliqué avec des enfants. Ma fille voulait faire ci, mon fils voulait faire ça, ainsi de suite. Je le sais c'est quoi, se promener un peu partout. Mais, de toute façon, qu'on cesse de mettre dans la tête des joueurs... Moi, là, le mot «idole»... Je l'ai utilisé moi-même: Henri Richard, c'est mon idole. C'est quoi, ça, le mot «idole»? Moi, je devrais dire: Pour moi, Henri Richard, c'est de cette façon-là que je veux mener ma vie. Le caractère, le désir, ça a été pour moi la personne que je voudrais... je veux être comme Henri Richard, parce que ce gars-là, quand il jouait au hockey, il donnait tout ce qu'il avait à donner.

Vincent Lecavalier, c'est pas une idole, mais, moi, je suis jeune, j'ai 14 ans, j'aimerais être comme Vincent Lecavalier. Il est discipliné en dehors de la patinoire, il s'entraîne à l'année longue, quand il joue, il donne le maximum de lui-même et, lorsqu'il quitte l'aréna, il est pas dans un mosus de paquet de troubles un peu partout dans les bars, puis ainsi de suite. Ça, c'est plus avoir un objectif d'être au lieu de dire: C'est mon

idole. Patrick Roy. Mon fils joue au hockey, Patrick, c'est son idole. Non, les athlètes, c'est pas des idoles. Les athlètes, c'est des êtres humains qui ont réussi dans un sport, pour nous, les Québécois, un sport extraordinaire. C'est notre sport national, qu'on est en train de perdre tranquillement, puis si on ne l'a pas perdu encore avec toutes les équipes aux États-Unis.

Mais, moi, je veux être comme Patrick Roy. Comment Patrick Roy y est-il arrivé? C'est sûr, don de Dieu, je crois à ça — pour d'autres, peut-être que non — mais pensez-vous que Patrick Roy est devenu le grand gardien de but de la Ligue nationale parce qu'il a pas travaillé, parce qu'il a décidé qu'un mardi qu'il devait pratiquer à neuf heures le matin, il a dit à son père: Moi, je regarde les cartoons ou je joue avec le Nintendo? Ça, c'est plus un objectif de se donner que de dire: C'est mon idole, de vouloir être comme un Pierre Turgeon, de vouloir être comme Saku Koivu. Petit gabarit, regardez où est-ce qu'il est rendu. Discipline, travail, s'entraîne, ne triche jamais ses partisans quand il est sur la patinoire. Ça, c'est la façon d'être. Les jeunes, on leur met dans la tête que: C'est votre idole. C'est pas votre idole, mais peut-être que si tu voudrais réussir ou, si c'est possible, un pourcentage très limité, donne-toi comme objectif d'être comme cet athlète-là, parce que cet athlète-là me plaît au niveau de ce qu'il donne à son sport.

**M. MacMillan:** J'en aurais juste une petite avant de passer à... Pour donner la chance à ces jeunes-là de pouvoir avoir du plaisir comme nous on a été chanceux, je pense, d'avoir dans le temps qu'on jouait au hockey, est-ce que... Il y a des gens qui nous ont suggéré, M. Demers, un meilleur encadrement, qu'on pourrait, dans chaque région — il y a 16 régions au Québec. Deux choses — je demande votre opinion là-dessus: La première, c'est que, si on pouvait trouver les moyens d'avoir un genre d'instructeur régional qui pourrait aider les instructeurs, les arbitres, les gérants, à temps plein pour les bénévoles, et, l'autre chose, d'avoir un genre de code d'éthique par une table de consultation que tous les acteurs, comme notre président disait tantôt, le gérant de l'aréna, la police, l'association de hockey mineur de la région, les parents qui seraient représentés... puis que ces gens-là pourraient suivre et aider tout ce beau monde là pas juste sur la glace à manier la rondelle, à patiner, mais la discipline qui peut exister aussi dans les estrades, comme quand on parlait de la bière, etc.

Alors, est-ce que vous voyez ça, ces deux choses là, d'un bon oeil, que ce serait à recommander, qu'on ait un code d'éthique avec une table de consultation et aussi avoir, dans chacune des régions du Québec, un entraîneur professionnel — ça existe en Europe, comme en Italie — que ces gens-là font ça à temps plein avec les gens bénévoles et qu'ils ont un contrôle par Hockey Québec que nos jeunes aient toujours du plaisir à jouer au hockey?

● (10 h 20) ●

**M. Demers (Jacques):** On a au Québec des anciens joueurs de hockey qui travaillent aujourd'hui... Je pense, si vous voulez, à Alain Côté, un des anciens des Nordiques, que j'ai été entraîneur, classe extraordinaire, bon père de famille. Je sais pas s'il serait

prêt, mais je pense que ça serait important. L'éducation, éduquer, éduquer, c'est pour ça qu'on est ici aujourd'hui, pas pour essayer de montrer qui en sait plus que l'autre, c'est d'éduquer, éduquer. Puis, si on avait ce genre... c'est sûr que ça coûte des sous parce que tu ne peux pas en avoir juste un, là, il faut que tu ailles dans la province. Peut-être que tu en aurais un, qui est tête dirigeante de quatre ou cinq, qui donne une ligne de conduite aux entraîneurs pour pouvoir donner à ces entraîneurs-là que gagner, c'est important, mais gagner, c'est secondaire à donner l'opportunité à ces petites filles et ces garçons-là, ces jeunes garçons, donner l'opportunité de compétitionner. Si, moi, je suis entraîneur d'une équipe hockey mineur et j'ai rassemblé mes jeunes, je les amène prendre une petite pizza après, quoi que, dépendant financièrement... il y a des entraîneurs qui peuvent le... Et l'équipe a tout donné ce qu'ils avaient à donner, mais je suis assez intelligent — parce qu'il y en a, des pas intelligents dans ce métier-là — je suis assez intelligent pour dire: On s'est dévoué, on s'est donné, ils se sont défioncés, appelez ça comme vous voulez, mais peut-être que l'autre équipe l'autre bord était supérieure, l'autre équipe avait un peu plus... Il y avait 20 000 de population, l'autre en avait 35. Peut-être qu'il y en a un qui a sorti meilleur que les autres. De voir ça, non on veut pas voir ça. On veut juste voir que le fait que les...

Moi, je détestais ça quand j'ai entendu: Les joueurs, mes joueurs, m'ont laissé tomber. Un entraîneur de la Ligue nationale peut le dire, par exemple, parce que ça arrive. Ça m'est arrivé moi aussi. Ça nous arrive à tous les entraîneurs. Mais dire au niveau de hockey mineur qu'un entraîneur m'a laissé tomber, tabarouette, que l'entraîneur dise que ses jeunes joueurs l'ont laissé tomber. Pensez-vous que les jeunes joueurs arrivent avec une attitude de vouloir... À moins que... Ça arrive dans la Ligue majeure du Québec parce que tu formes des futurs pros, et ça brasse, les entraîneurs brassent, mais c'est différent. Ça, la Ligue majeure du Québec, on est la ligue pour, avec le midget AAA, pour former des futurs pros. Mais je peux pas croire que les entraîneurs, ils sont rendus qu'ils prennent ça personnel lorsqu'ils perdent, puis ça sort de l'aréna en boudant.

Un gars qui avait perdu un match à un tournoi voit sa femme: Envoye, tabarouette, viens: Sors d'icite..., et tout ça. Tabarouette, c'est quoi? Tu viens de perdre un match. J'en ai apostrophé un l'année passée parce qu'il est rentré dans la chambre puis il a sacré après ses joueurs. Puis, en sortant, il m'a vu puis il m'a demandé pour un autographe. J'ai dit: Non, on va se parler. J'ai dit: Tu parles à tes joueurs de même? Il y avait des petites filles dans la chambre, puis ça, moi, ça m'avait insulté, ça n'avait pas de bon sens. Dans un tournoi. C'était un entraîneur sur les 50 ou 58 équipes qu'il y avait là; un de trop. J'ai dit: Pas d'autographe puis, je vais te dire une affaire, tu me décois en tabarouette. Ça a fini là.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. J'ai d'autres demandes d'intervention. M. le député de Maskinongé.

**M. Désilets:** Oui. Merci, M. le Président. Je vais essayer d'être bref moi aussi, M. le Président. Une question à M. Demers. J'aborde un peu dans le

domaine... du côté que notre député de l'opposition vient de questionner: l'importance de l'entraîneur, la qualité de l'entraîneur. Parce qu'on est dans une base... on part. Donc, vous avez répondu un petit peu tantôt sur l'importance d'encadrer les jeunes au départ, puis avec une bonne expérience, une bonne expertise parce que c'est une base. Mais je voudrais vous entendre davantage sur l'image que la Ligue nationale peut donner, peut donner à nos jeunes. Parce que la...

**M. Demers (Jacques):** Le hockey, c'est une richesse. Au Canada, Québec, c'est une richesse, le hockey. Regardez encore Guy Lafleur, ça fait combien d'années qu'il est retiré? On parle de Guy Lafleur, puis ainsi de suite. C'est une richesse. Il faut pas perdre cette richesse-là, il ne faut pas la perdre. Les Européens sont en train de nous devancer dans ça. C'est une richesse, le hockey, une richesse extraordinaire qu'on a. Mais, moi...

**M. Désilets:** M. Demers, excusez-moi. Moi, c'est pas sur l'individu, parce que je comprends que l'individu comme tel, c'est des chics types lorsqu'ils sont en conférence de presse ou souvent lorsqu'ils sont en dehors de la glace. Mais ce qu'on voit dans nos médias, c'est, en gros, lorsqu'ils sont sur la glace puis qu'ils se battent puis qu'ils ont des actes ou des images pas agréables. C'est cette image-là qui est projetée, puis les jeunes se reflètent là-dessus, et les parents disent: Moi, je veux pas que mon jeune embarque dans cette gang de... dans ce cirque-là. Ça fait que comment qu'on peut essayer de modifier l'image de nos professionnels sur le terrain?

**M. Demers (Jacques):** On est le seul sport au niveau de la Ligue nationale qui tolère la bagarre, le seul. On a posé la question à maintes et maintes reprises. J'ai été un entraîneur qui a exigé d'avoir des «goons», des fiers-à-bras si vous voulez, dans mon équipe pour protéger mes meilleurs joueurs. Alors, on est le seul sport qui le tolère. Si tu te bats au baseball, ce qui est pas toujours beau à voir, t'es sorti du match tout de suite, puis vite, puis tu as une suspension de 10 matchs. Au football, la même chose. Si tu lances ton casque sur le terrain au football, vite, puis ainsi de suite. On est le seul sport qui le tolère.

Savez-vous pourquoi qu'un... Et c'est une opinion, parce qu'on l'a demandé souvent. Savez-vous pourquoi qu'on tolère? Parce qu'on dit, en particulier aux États-Unis, qu'il y a beaucoup d'endroits où il y aurait pas beaucoup de monde si on ne tolérerait pas la bagarre. Avez-vous déjà assisté au Forum, Centre Molson, il y a deux joueurs qui ont une bagarre? Je vous dirais que 80 % des gens sont debout, puis, même si ton équipe vient de perdre le match 5 à 1... J'endosse pas ça là, malgré que, comme entraîneur, il faut être franc, j'étais... La bagarre, c'était secondaire, parce que, si vous regardez ma carrière, j'ai eu quand même une carrière où on s'est jamais fait suspendre, quoique ce soit, mais j'avais des fiers-à-bras, puis j'étais content de les avoir. Les Probert, les Kocur, les Wally Weir, j'étais très content de les avoir, et Mario Roberge, parce que je savais que, si je les avais pas, je m'en allais à Buffalo ou Boston. Je savais que je me ferais brasser.

Mais on sent qu'il y a un certain groupe de... À Colorado, je vais vous donner un exemple, ils admirent de voir Sakic, Forsberg s'il n'y a pas de bagarre, mais il y a des endroits où les équipes sont moins talentueuses, puis les équipes gagnent moins, et il y a certaines places aux États-Unis où on est friands de ça. Je suis convaincu que la Ligue nationale croit qu'elle pourrait abolir la bagarre, que ça les aiderait pas. Moi, je crois qu'avec le nombre de joueurs qu'on a aujourd'hui, des joueurs qui viennent de tout partout, avec le talent extraordinaire qu'ils ont, je pense que ça passe. Je pense qu'on peut l'éliminer, la bagarre. Je pense que les gens vont payer leur billet quand même pourvu que les joueurs donnent tout ce qu'ils ont à donner puis donnent un bon spectacle.

Alors, c'est comme vous venez de dire, puis vous avez raison: Le jeune est assis dans son salon un samedi soir, parce que durant la semaine souvent il ne regarde pas le match, et on voit une bagarre générale puis on voit tout le monde excité puis tout le monde... et le jeune dit: Bien, moi, j'ai un petit gabarit, moi, je le sais pas. Ou la mère ou le père dit: Bien, j'espère que tu continueras pas à jouer au hockey puis embarquer dans ça. Mais il y a pas juste ça dans la Ligue nationale.

Je vais vous dire honnêtement, j'ai été pendant 14 ans comme entraîneur-chef, je suis parmi les huit dans l'histoire de la Ligue nationale, dans l'histoire de la Ligue nationale, qui a été l'entraîneur d'au-dessus de 1 000 matchs. Alors, je peux vous dire qu'il y a pas juste ça. J'ai eu l'opportunité de voir des matchs extraordinaires. J'ai eu l'opportunité d'avoir des athlètes performer. C'est tellement beau, c'est tellement unique de voir qu'un athlète peut se faufiler entre des défenseurs: les Mario Lemieux, lorsque j'ai commencé dans la Ligue nationale, Wayne Gretzky, en 1979, ma première année dans Ligue nationale, c'était tellement beau, Yari Kuri, Denis Savard. Alors, il y a pas juste ça. Mais la Ligue nationale tolère que...

Il y a encore l'intimidation qui se joue dans la Ligue nationale. Au football, il y a de l'intimidation. Pensez-vous quand on lance une balle à 100 mi/h sur la tête du joueur comme Roger Clemens a fait à Mike Piazza, pensez-vous que c'est pas de l'intimidation, ça? Alors, il faut pas dire qu'il y a juste de l'intimidation dans le hockey, là. Il y en a dans tous les sports. Au basketball, quand le gars qui fait 7 pi ou 6 pi 8, qui descend avec son coude puis il en donne... Puis il sait exactement ce qu'il fait en descendant son coude. Alors, quand je vois une balle à 100 mi/h, un gars qui est à 60 pi du marbre, puis je vois deux joueurs de 225 lb qui se bagarrent, puis c'est très rare qu'ils se font blesser... Moi, je suis contre les coups de hockey, les coups vicieux qui se donnent par en arrière plus que jamais dans la Ligue nationale, «cheap shot» — excusez l'anglicisme — coup vicieux, moi, je n'accepte pas ça et je n'accepterai jamais ça, mais quand je vois un lanceur, de façon intentionnelle, lancer à 100 mi/h, si c'est pas plus, une balle à la tête d'un athlète, moi, je pense que c'est encore plus intimidant, c'est encore plus violent que ce que je vois dans le hockey. Et je n'endosse pas, mais j'ai été un entraîneur qui s'est servi de ça, sinon je n'aurais pas gagné.

**Le Président (M. Vallières):** Merci. De façon rapide, Mme la députée de Rimouski, qui va être suivie du député de Robert-Baldwin.

**Mme Charest:** Merci, M. le Président.

**M. Demers (Jacques):** Ah! les gens de Rimouski. On est allé là, on est toujours bien reçu.

**Mme Charest:** Oui. Merci, M. Demers, c'est vraiment un plaisir de vous entendre et je vous dirais que, à vous écouter, pour nous, c'est très important parce que j'ai le sentiment qu'on entend l'intégrité et la générosité de votre part.

Ceci étant dit, vous avez parlé de violence physique, de violence verbale et vous avez parlé de parents alcoolisés à des degrés divers. Est-ce que vous iriez jusqu'à suggérer, en termes d'action concrète, pour diminuer le niveau de violence dans les arénes, qu'il n'y ait pas de vente d'alcool lors de matchs de hockey du hockey mineur? Est-ce que, ça, ça pourrait être une alternative pour diminuer les tensions, les pressions et la violence physique et verbale dans ces matchs-là?

● (10 h 30) ●

**M. Demers (Jacques):** Je suis entièrement d'accord avec vous, puis je vais vous dire qu'il y a des gens organisateurs de tournois qui vont m'en vouloir un peu parce que c'est une façon de faire de l'argent, parce qu'ils en ont pas d'argent. Alors, c'est une façon. Mais je suis entièrement d'accord avec vous. Ou, sinon, avoir un contrôle. Parce qu'il y a pas 15 000 personnes ou 20 000 personnes comme au Centre Molson où tu peux pas contrôler, mais d'avoir un certain contrôle: Combien de boissons tu donnes à un parent? S'il arrive une heure et demie d'avance... Mais c'est une somme... c'est un revenu pour eux. Mais, moi, je suis d'accord parce que... Allez aux gens que j'ai parlé ou ce que j'ai vu moi-même, beaucoup de parents... Puis ça veut pas dire que tous les parents qui commencent les problèmes sont en boisson, mais il y a beaucoup de ces problèmes-là qui commencent là.

Et une chose... Vous savez, M. le Président, si on avait tellement de temps, puis j'espère qu'on prendra pas 20 minutes ou une heure, parce qu'il y a tellement... il y a beaucoup... On y reviendra peut-être. Savez-vous une chose que je déplore? Puis je suis entièrement d'accord avec vous pour la boisson. Pourquoi les parents sont alentour de la chambre? Dès que tu transportes l'équipement de ton jeune, tu dois le laisser là et le laisser entre les mains de l'entraîneur, ses adjoints, préposés à l'équipement, s'ils ont tous ça. Enlevez-vous de là. Vous passez la semaine avec eux. Vous le déposez à l'aréna — dans quelle chambre? — chambre 4b, pour jouer au hockey; allez-vous-en en haut. Parce que, là, lorsqu'on traîne... Et surtout après le match, on traîne alentour de l'aréna.

L'année passée, dans un tournoi, l'arbitre sortait du même endroit que les joueurs. L'arbitre, oui, il a pris une mauvaise décision, puis il y a un père qui a insulté drôlement l'arbitre, puis l'entraîneur qui avait perdu s'en est pris à l'arbitre également. Les entraîneurs, dans vos chambres, les arbitres... C'est pas toujours possible, là. Dans la Ligue nationale, on peut le faire. Mais les arbitres doivent être escortés, sinon on doit... C'est sûr que les entraîneurs... Puis les parents ont pas d'affaire alentour de la chambre. Ils ont pas affaire alentour de la chambre. Si vous voulez attacher le patin du jeune, arrangez-vous pour que quelqu'un d'autre l'attache. Ou,

si vous avez attaché le patin du jeune, j'espère qu'il est capable de le détacher. Puis, après le match, attendez vos jeunes en haut.

Il y a beaucoup de problèmes qui commencent lorsqu'on n'est pas satisfait de l'arbitre. Un entraîneur qui a perdu, qui n'est pas capable de perdre, qui n'est pas capable d'accepter de perdre, il s'en prend à l'autre entraîneur. Un entraîneur qui a perdu, qui s'en prend à un des jeunes de l'autre équipe, 40 ans contre 10 ans, 40 ans contre une petite fille de 10 ans, on dépasse les bornes. Alors, éliminez, si c'est possible, éliminez tout trafic, si vous voulez, alentour de la chambre. Laissez les gens qui sont entraîneurs, qui ont droit, les dirigeants du hockey mineur, les arbitres, laissez-leur l'opportunité de s'exprimer pour l'heure ou l'heure et demie qu'ils doivent jouer.

**Mme Charest:** Merci, M. Demers.

**M. Demers (Jacques):** Merci beaucoup, madame.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le député de Robert-Baldwin.

**M. Marsan:** Oui, merci, M. le Président. Et merci à vous, M. Demers, pour l'excellente présentation que vous nous avez faite. Moi, j'aimerais vous entendre davantage sur le rôle des médias. On a la chance d'avoir un expert en hockey et un expert aussi du côté des communications. Vous avez fait référence à l'épisode de McSorley qu'on a vu à moult reprises. On a vu aussi celle, plus près de nous, dans le hockey junior du Québec, de M. Canale, Jos Canale, je pense. Et, lorsqu'on regarde les manchettes sportives, on nous présente toujours... souvent des beaux jeux mais aussi, s'il y a eu une bataille et si elle a été violente, on est certain de la voir et de voir les pires coups, ou encore des coups sournois. Ça aussi, ça peut revenir dans les manchettes.

Le président, au début, a clairement mentionné que, des deux côtés de l'Assemblée, on souhaitait aider à éviter et à diminuer la violence de façon importante dans le hockey mineur et de quelle façon on pourrait, nous, vous aider en prenant l'exemple peut-être que vous nous donnez. Vous êtes un commentateur aguerri; je pense que vous êtes toujours en mesure de bien clarifier ce genre de problème auquel la population est confrontée. Je ne voudrais pas blâmer les médias, d'aucune façon, parce que, si les médias nous présentent ce genre d'événement, c'est parce que la population veut l'avoir aussi.

Alors, je ne sais pas dans quel dilemme... Comment on peut sortir de ce dilemme-là et profiter de vos conseils ce matin?

**M. Demers (Jacques):** Votre question est excellente, parce que, quand j'étais entraîneur, je me suis posé question après question: Comment se fait-il qu'on montre tellement souvent cette bagarre-là au lieu de montrer peut-être un arrêt spectaculaire d'un gardien de but? Si vous me le permettez, rappelez-vous, il y a quelques années, O.J. Simpson. On a suivi pendant trois heures qu'il s'échappait, à la télévision. Il y a quelques années, à Los Angeles, lorsque les bandits ont sorti

déhors avec des mitraillettes beaucoup plus... mieux armés que les policiers, à la télévision, un appareil hélicoptère a filmé pendant des heures cette fusillade où les gars... On a vu les bandits se faire tirer même.

Exagération ou non, ce que je veux dire: Les gens des médias, les médias, ont un travail à faire. On a de la compétition — je dis «on» parce que j'en suis un. Si tu le montres à TQS, j'espère que tu vas le montrer à RDS; si tu le montres à TVA, il faut que tu le montres à RDS. On a une compétition énorme, c'est... Il faut capter ce que les gens veulent. Les gens veulent ça. Oh! je vais aller voir à RDS pour voir s'ils montrent... Peut-être que TVA... les nouvelles de sport sont à 10 heures, RDS, c'est à 10 h 30. Je vais aller voir RDS, peut-être qu'ils vont me le montrer. J'ai vu la bagarre à 10 h 15 puis à 10 h 30, peut-être que RDS va me le montrer.

Alors, ils ont un travail énorme. C'est rendu... Je parle de connaissance de cause, parce que j'ai travaillé à Detroit, Saint-Louis, c'est sûr, ici, au Québec. On est rendu qu'il y a tellement, et au Québec, tellement de compétition médiatique que c'est qui, qui va avoir le scoop, excusez le... c'est qui va avoir la première nouvelle, c'est qui va montrer ce qui s'est passé. La balle de 100 milles à l'heure que Clemens a lancée à Mike Piazza, on l'a vue combien et combien de fois? C'est pas juste au hockey.

Alors, votre question est très bonne puis vous êtes sensible à ça puis avec raison, parce qu'on pense toujours que nous, on est, assez grands, assez matures pour pouvoir composer avec ça, mais on pense à nos jeunes, 10, 11, 12 ans, 14 ans, 15 ans. Les jeunes sont bien aujourd'hui, mais les jeunes... il y a beaucoup de jeunes qui sont troublés parce qu'ils sont seuls souvent dans la vie pour s'élever puis, tout ce qu'ils peuvent voir de violence, c'est déjà avec peut-être un... troublés un peu, ils captent, puis c'est peut-être une façon de vivre pour eux. C'est un pourcentage limité quand même. Mais les médias ont un travail énorme à faire.

Nous, chez RDS, je vous le dis, la façon qu'on opère — et je ne parle pas d'autres stations de télévision, parce que je n'ai pas travaillé avec d'autres stations de télévision — on rapporte les faits, mais, moi, entraîneur pendant longtemps, j'ai dit: Si vous pensez — quand j'ai été engagé — je m'en viens ici puis que je vais descendre le sport qui m'a fait vivre, qui a gagné là... m'a gagné... pour mes quatre enfants, bien, mon épouse, qui m'a gagné une vie honorable, si vous pensez que je vais venir ici puis je vais, excusez le terme hockey, planter tout le monde. Non, ce n'est pas ça qu'on veut, Jacques, de toi, on veut que tu rapportes les faits, ce que tu as vécu, de ce que tu es capable... voir qu'est-ce qui s'est passé, que peut-être le gars, ou la femme parce qu'il y a des femmes qui aiment beaucoup le hockey, peut-être qu'ils ont pas vu durant le match, mais que tu peux aller chercher pour les apporter, tu sais, fais des commentaires qui vont donner à... les gens à RDS qui vont écouter puis ils vont dire: C'est vrai, Jacques, il était là, il a été entraîneur puis ce qu'il dit, ça peut-être un certain bon sens.

Mais je comprends exactement ce que... j'ai eu quatre enfants, mais j'ai eu des moments où je me dis: Est-ce qu'on a besoin de montrer ça à la télévision? Est-ce qu'on a besoin de montrer une photo dans les journaux, en première page, où on voit quelqu'un

ensanglanté avec un couteau... L'autre jour, il y a un policier qui s'est fait tirer, on a vu le bandit étendu par terre puis le sang... est-ce qu'on... Mais on est rendu que c'est tellement gros aujourd'hui, il y a tellement de compétition. Ça, ça serait une autre rencontre, puis vous invitez quelqu'un d'autre que moi au niveau de la violence.

**Le Président (M. Vallières):** Oui, alors, ceci mettrait fin, là, à l'audition avec M. Demers. M. Demers, c'est sûr qu'on aurait eu deux heures avec vous, ç'aurait été encore passé. On veut vous remercier sincèrement de votre contribution très appréciée aux travaux de la commission et puis on espère, nous comme parlementaires, que vous allez suivre maintenant l'évolution de nos travaux et peut-être les avis ou recommandations que nous allons émettre. Alors, un immense merci, et puis on vous invite à continuer de rester dans le sport, vous lui apportez beaucoup. Merci beaucoup.

**M. Demers (Jacques):** Merci, les questions étaient excellentes. Puis, comme je vous dis, en 20 minutes, on essaie d'en donner le plus possible, mais... Merci beaucoup, j'ai bien apprécié.

● (10 h 40) ●

**Le Président (M. Vallières):** Très bien, merci.

(Changement d'organisme)

**Le Président (M. Vallières):** À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, j'inviterais maintenant les représentants du Comité provincial des arbitres à bien vouloir prendre place. Alors, votre mémoire va être distribué à tous les membres de la commission. Alors, oui, j'invite M. Trottier à prendre place et en vous indiquant que vous allez disposer de 15 minutes de présentation et d'une trentaine de minutes d'échange avec les membres de la commission. Alors, M. Trottier, bienvenue, et je vous cède maintenant la parole.

#### Comité provincial des arbitres

**M. Trottier (Richard):** Merci beaucoup. Alors, ce que je vais faire, c'est que je vais me limiter à la lecture de notre mémoire et puis, par la suite, on m'a expliqué qu'il y aurait une période de questions sur chaque côté de la table.

**Le Président (M. Vallières):** Voilà. Il y a pas de punition ici généralement.

**M. Trottier (Richard):** Non, c'est ça. C'est pas comme quand on est sur la glace, je vois que c'est différent. Tout d'abord, nous voudrions remercier cette commission parlementaire de l'opportunité qu'elle offre aux intervenants du milieu de l'arbitrage de lui faire part de leur vision et de leurs préoccupations à l'égard de ce sujet délicat qu'est la violence au hockey.

Avant de rédiger ce mémoire, nous avons procédé à une cueillette d'informations systématique auprès d'un échantillonnage fort représentatif des bénévoles les plus actifs reliés au dossier de l'arbitrage au sein de la structure du hockey amateur fédératif du

Québec. La plupart de ces intervenants occupent différentes fonctions officielles de ce réseau: à la formation, à la supervision, à l'évaluation ou à l'administration des juges de ligne et des arbitres. Toutefois, leur point commun est d'être collés à la réalité des matchs de hockey amateur qui se déroulent tous les jours de la saison régulières dans maintes villes et maints villages du Québec. Ils sont présents régulièrement dans les arénas du Québec. Ce qu'ils ont vécu et constaté sur le terrain est dès lors difficilement contestable. Ils se sont sentis privilégiés de vous faire part de leurs commentaires, sachant que nous vous les relayerons. C'est vous dire comment ils se sont appliqués avec minutie à nous broser un portrait le plus détaillé de leurs observations. Je vais vous faire part des noms des personnes que nous avons consultées.

Alors, nous leur avons posé les trois questions suivantes: Quelles sont les causes sous-jacentes au climat de violence qui défraie les manchettes et est-ce que cette situation est généralisée dans l'ensemble des arénas du Québec? Quels sont les effets sur le travail des officiels? Quelles seraient vos solutions?

Les officiels au coeur du débat sur la violence au hockey. Les officiels agissent comme police de nos organismes nationaux et provinciaux de hockey sur glace. Ils doivent appliquer tant les règles de jeu que les directives établies par les régisseurs de ce sport. Ce sont des messagers de ces décideurs et administrateurs du hockey sur glace. Malheureusement, la réalité est tout autre. Nos arbitres et juges de ligne sont avant tout des passionnés de hockey et ils trouvent une foule d'entraves sur leur route les empêchant d'exercer le rôle auquel la structure fédérative les convie, et de s'épanouir pleinement.

Du point de vue des intervenants de l'arbitrage, la violence au hockey provient de la détermination des autres intervenants présents à l'aréna de s'approprier la victoire à tout prix, surtout des moyens utilisés pour se l'approprier. Les officiels sont témoins, jour après jour, de gestes dangereux, de comportements néfastes qui s'érigent comme une norme, une façon normale de se comporter sur la glace et dans l'enceinte de l'aréna. En fait, les arbitres ne sont pas seulement les témoins de ces scènes, ils y sont confrontés puisque ce sont eux seuls qui peuvent tenter de les contrer.

Or, la formation qui a été donnée à nos officiels n'a aucun rapport avec le climat qui prévaut sur la glace, sur le banc des joueurs et dans les estrades. Nous ne les préparons pas à endurer les sarcasmes, les injures et à faire face à l'intimidation en provenance des divers intervenants présents à l'aréna. Nous ne les préparons pas non plus à subir des assauts physiques de la part de ceux-ci. Leur travail est d'appeler les hors-jeu, les dégagements, de déterminer si un hockeyeur ou une hockeyeuse a commis une infraction aux règles du jeu, s'il y a un but, etc., pas de se faire invectiver ou bousculer. Combien d'entre vous continueraient de travailler dans un tel contexte?

Alors, les causes à l'origine du climat de violence. Pour nous, la première question que nous avons posée à nos intervenants se rapportait à la fréquence des gestes de violence qui nous sont rapportés périodiquement. Nous voulions déterminer si cette violence s'était exacerbée au fil des ans, si une tendance

à la hausse se manifestait. Or, notre sondage n'a pu nous amener à penser que les gestes de violence auraient augmenté au cours des dernières années. Ici, aucune preuve statistique ne peut étayer notre propos. Cependant, au cours des années, nous avons pris note que les règles de jeu de l'Association canadienne de hockey ainsi que le tableau de suspension automatique de Hockey Québec ont été renforcés et s'avèrent plus sévères envers les fautifs. Ces mesures ont-elles été prises en raison d'une aggravation de la violence? Nous ne saurions le dire. Cependant, oui, nous avons assisté concrètement à plusieurs cas de violence, mais ils nous apparaissent surtout comme des situations isolées, non comme d'un nouveau fléau qui frappe le hockey amateur.

Voici donc les causes qui, suivant notre enquête au sein de la structure d'arbitrage de Hockey Québec, créent un tel climat occasionnant de la violence. Les points suivants sont ceux qui ont été le plus régulièrement cités par les personnes questionnées.

Manque de respect. Comme l'école, l'aréna est un prolongement de la maison familiale. Ce qui se passe à la maison tend inmanquablement à se refléter à l'école, dans la rue et à l'aréna. Or, un environnement de permissivité s'est installé au sein des familles, conséquence d'un nouveau schéma socioéconomique chez les couples, de l'éclatement de la cellule familiale et de la prolifération des familles monoparentales. Nous ne sommes pas ici pour analyser ce phénomène, mais nous constatons la relation intime entre les comportements acceptés ou tolérés à la maison et la difficulté de réprimer ces mêmes attitudes dans le cadre sportif.

Les directives et politiques adoptées par les associations ou les intervenants en autorité dans la structure fédérative afin de décourager la violence verbale ou physique sont autant de coups d'épée dans l'eau. Même les interventions policières paraissent insuffisantes, nos forces officielles de l'ordre n'étant nullement préparées à régler les litiges survenant à l'aréna. On comprend ainsi qu'elles ne soient pas mandées plus souvent à l'aréna lorsque des incidents y surviennent. Notre système judiciaire n'est véritablement pas adapté à ce genre de situations.

Lors de la formation des officiels, nous insistons auprès de nos stagiaires sur l'impartialité dont ils doivent faire montre et nous les incitons à faire preuve du plus grand respect qui soit envers les joueurs et les entraîneurs. Également, nous leur conseillons fortement de demeurer impassibles face aux propos des spectateurs. Or, nos arbitres ne sont pas faits de glace, eux non plus, et il arrive quelquefois qu'ils atteignent leur stade maximal de tolérance. Ils peuvent eux-mêmes avoir des gestes ou propos de frustration. Ils en viennent à développer le sentiment d'être la seule personne, lors d'un match, à suivre les règles et à devoir se comporter avec civisme, alors que les parents, joueurs et entraîneurs peuvent dire et faire ce qu'ils veulent sans avoir à subir les conséquences.

Les spectateurs parents. Certains spectateurs — et nous disons bien «certains» — se comportent dans les arénas comme s'ils assistaient à un gala de lutte. Ils crient et insultent les officiels, dans une volonté évidente que leurs récriminations et leurs expressions soient reprises par les hockeyeurs eux-mêmes. Ce manque flagrant de respect chez ces individus n'est pas

canalisé seulement sur les officiels. Leurs écarts de conduite sont aussi dirigés vers les joueurs et entraîneurs de l'équipe évoluant contre celle de leur enfant. Ces agressions verbales finissent par susciter une forte tension dans l'aréna, puisque les principaux acteurs des matchs de hockey sont interpellés de cette façon. L'attitude des spectateurs parents crée une forte pression inutile sur les officiels. D'abord, elle les déconcentre, mais là n'est pas le pire. Toutes ces agitations provoquent un stress supplémentaire avec lequel chacun ne compose pas de la même façon. Chez certains, ce chahut leur fait commettre plus facilement des erreurs de jugement qui attisent encore davantage l'opprobre de la foule.

Les responsables d'associations et les gérants d'aréna. Que les spectateurs usent de violence verbale à l'endroit des officiels peut toujours se comprendre, ils sont en quelque sorte des éléments extérieurs à la structure du hockey, s'en servant pour que leur enfant pratique un des sports les plus populaires d'ici. Ils n'ont jamais indiqué qu'ils voulaient servir auprès des enfants ni qu'ils cherchaient à améliorer le travail de Hockey Québec. Les responsables d'associations, au contraire, font acte dans ce sens. Or, quand nous voyons certains de ces administrateurs bénévoles imiter les parents spectateurs, les officiels se sentent abandonnés par ceux qui, au contraire, devraient les épauler.

Les officiels sont un mal nécessaire qu'il faut tolérer, vont jusqu'à nous avouer bien de ces administrateurs bénévoles. Et, puisque les arbitres et juges de ligne sont rémunérés, bien que faiblement, les bénévoles du hockey sur glace les classent automatiquement dans une classe à part et le leur font savoir. Nous entendons souvent de leur bouche le commentaire suivant: On sait bien, ils sont payés, eux autres! La réaction des officiels à cette perception est de ne pas se sentir faire partie intégrante de la structure fédérative.

● (10 h 50) ●

Or, la Fédération provinciale demande à ses organismes régionaux, zonaux et locaux de la supporter dans la formation, l'encadrement et l'évaluation des officiels. Comme les administrateurs régionaux ont peu de considération pour ces intervenants, on relève une certaine inertie à donner suite au travail auquel ils sont conviés par Hockey Québec et à engager une partie de leur budget pour ces futurs salariés de la structure. C'est dire que certains aspects de la formation décentralisée des arbitres et des juges de ligne sont souvent escamotés et négligés. Le résultat? De nouveaux officiels sautent sur la glace sans préparation adéquate et suffisante, et leurs lacunes rendent les administrateurs furieux. Et pourtant ces derniers sont en partie responsables de ces manquements.

Au-delà de ces rapports mutuels qu'aggravent les situations conflictuelles, nous notons une incapacité des organisations à prendre les responsabilités pour décourager les actes de violence. Ils ont rangé au placard toute éthique de comportement. Bien plus, ils vont même considérer souvent les demandes d'intervention des officiels, placées auprès des dirigeants du hockey amateur, comme du chiâlage. Leur attitude contribue au découragement des officiels et des responsables du dossier arbitre.

Lorsque la sécurité des joueurs, des entraîneurs et des officiels est menacée, l'arbitre a la possibilité de

mettre un terme au match, d'exiger la présence des policiers et de demander l'expulsion du ou des spectateurs dérangeants. Là est une partie du problème, les gérants d'aréna nous expliquant qu'ils ne peuvent expulser un spectateur. À la limite ils peuvent lui demander de changer de place, ce qui ne règle pas le problème. Les forces policières quant à elles se retrouvent devant une situation où seul l'arbitre pourra témoigner de l'incident, les dirigeants d'associations sportives ou les gérants d'aréna ne voulant pas corroborer ses dires de peur de nuire à la réputation de l'organisme ou pointer du doigt une personne qu'ils connaissent.

Les entraîneurs. Nous reconnaissons que les entraîneurs bénéficient d'une formation adéquate dans l'ensemble. Cependant, nous observons un manque flagrant d'évaluation de leur travail en situation réelle de coaching. La seule personne qui puisse réprimander en entraîneur pendant un match est l'arbitre. Si cet officiel est inexpérimenté, l'entraîneur, pour qui la victoire à tout prix est la priorité, le remarquera rapidement et mettra à profit cette situation pour l'intimider, voire même à la limite le ridiculiser devant ses joueurs et les parents supporteurs. Une relation malsaine articulée autour du pouvoir s'installe. L'entraîneur prétend tout connaître et veut en montrer à l'officiel. Plus le match avance et plus un climat de reproches et de réprobation s'installe qui peut facilement basculer en violence.

Cette attitude qui consiste pour les entraîneurs à tenter de contourner les règles de jeu équivaut ni plus ni moins qu'à enseigner la tricherie à leurs joueurs. Ces derniers reçoivent aussi le message de leur entraîneur appuyé par leurs parents que s'ils s'affirment et démontrent leur courage, sont agressifs, voire intimidants, ils recevront leur appui et des tapes dans le dos. Ce contexte nuit énormément au développement de nos jeunes officiels. Notre programme de formation prévoit qu'ils s'amélioreront dans l'action régulière des matches, mais le climat survolté de l'aréna vient entraver leur progression.

Les médias. Les médias ont également à porter une partie du blâme pour le climat de violence qui prévaut à l'aréna. Ils véhiculent des textes et des images de violence plus ou moins gratuite. À titre d'exemple, combien de fois avez-vous vu à la télévision le coup de bâton qu'a porté Marty McSorley à l'endroit de Donald Brashear? Il est difficile par contre de mesurer l'influence de ces images sur le comportement des joueurs à court, moyen et long terme.

Les médias transmettent également de mauvaises informations à propos de la réglementation au hockey et du rôle de l'arbitre. Vous connaissez l'influence des médias et la force des mots qu'on retrouve imprimés sur du papier journal. C'est un autre ingrédient qui, jumelé à la situation déjà pernicieuse prévalant à l'aréna, compose un cocktail explosif. L'image et la compétence des officiels sont largement écorchées et c'est toute la discipline sportive qui en écope. Leur propension à monter en épingle un fait divers, souvent isolé, laisse penser à une situation généralisée incontrôlable. Dans les faits, ces incidents ne représentent en fait qu'un maigre pourcentage de la réalité vécue à l'échelle du Québec.

Ces quelques incidents rapportés dans les journaux ont atteint leur sommet alors que certains

indicateurs laissant présager une explosion de violence ont été ignorés par les responsables sportifs de l'aréna. Les reportages relatant ces tristes événements font donc grand cas que les excès auraient pu être évités et font croire à tort que prévenir la violence au hockey est une cause perdue.

Les comités de discipline. Les officiels en ont également après les membres des comités de discipline, ces instances qui doivent décider des mesures disciplinaires envers les joueurs intervenants qui ont eu des comportements nettement antisportifs lors de matches de hockey fédérés. Plusieurs fois, les officiels ont porté plainte eux-mêmes après avoir subi des abus physiques de la part d'entraîneurs et même de joueurs. À l'instar de ce qui se passe dans notre administration judiciaire, les officiels doivent alors y faire la preuve qu'ils ont été victimes d'abus physiques. Ces séances sont éprouvantes pour les officiels parce qu'on cherche à leur faire porter la responsabilité des gestes qui sont survenus à l'aréna. On les culpabilise carrément en les pointant du doigt comme étant seuls à l'origine de l'incident. Plusieurs de nos officiels ont remis leur démission dans la foulée de ces rencontres avec des comités de discipline.

Et la méconnaissance des règles de jeu. Nous avons constaté qu'une méconnaissance inadéquate chez les joueurs, qu'une méconnaissance inadéquate chez les joueurs, entraîneurs et spectateurs à l'égard des règles de jeu venait également compliquer le travail des officiels. Quand tous ces intervenants ignorent une règle sur laquelle s'appuient les officiels, ils vont jusqu'à mettre en doute cette règle de façon concertée et chaque fois qu'il y a matière à interprétation d'un jeu par l'arbitre, on remet en cause son intégrité. Son autorité n'est plus acceptée d'emblée. Bien sûr, malgré un système de formation assez serré, il peut survenir que des officiels n'aient pu mettre à jour ses connaissances des règles de jeu.

Alors, les effets constatés sur les officiels, c'est: Hockey Québec a noté récemment une baisse de son effectif d'officiels accrédités. Au début de la saison 2000-2001, 500 officiels avaient déserté ses rangs en comparaison de la saison précédente. Il s'agissait d'une baisse significative compte tenu que nous certifions annuellement près de 4 000 officiels. Un tel fléchissement n'était jamais survenu auparavant. Nous avons observé que ce sont surtout les plus jeunes officiels qui plient bagage, désabusés devant le sort qu'on leur fait subir lors des matches. Leur départ oblige nos arbitres, des juges de ligne plus expérimentés, à faire du temps supplémentaire. Ce contexte est très dangereux. Nous arriverons difficilement à former une relève adéquate. Nous surchargerons de travail des officiels en place, de sorte que plus personne parmi eux ne trouvera du plaisir à venir à l'aréna. Si nos meilleurs éléments ne sentent pas qu'on leur viendra en aide sous peu, ils désertent eux aussi un par un.

Déjà, nous remarquons que certains d'entre eux nous ont aussi quittés. Ce sont des personnes qui, parallèlement à leur tâche d'arbitre, viennent de fonder une famille ou de s'intégrer sur le marché du travail. Ils ont fait part qu'ils ne désiraient pas subir une aussi forte pression sur la patinoire alors que des engagements beaucoup plus importants pour leur avenir étaient en jeu.

Alors, nos solutions. Elles devraient, selon nous, toutes être enclenchées le plus rapidement possible et concurremment.

Une vaste campagne de sensibilisation sur ce que représente la violence. De concert avec ses régions administratives et des divers paliers gouvernementaux, Hockey Québec doit diffuser un message axé sur le respect que se doit chacun des intervenants au hockey sur glace. De façon secondaire, on y expliquerait le rôle de chacun. Cette campagne, bien sûr, devrait rejoindre prioritairement les joueurs, entraîneurs, officiels et dirigeants d'associations sportives. Pour maximiser l'impact d'une telle campagne, nous recommandons fortement qu'un porte-parole bénéficiant d'une très grande crédibilité auprès du milieu sportif prête son concours à cette cause. Cette personne, un joueur professionnel actif ou à la retraite, un entraîneur, etc., viendrait clamer son intolérance face à la violence au hockey. Cette campagne ne doit pas se limiter à quelques semaines dans une saison. Au contraire, elle devrait s'étirer sur plusieurs années, car les objectifs recherchés visent carrément à modifier les mentalités des gens du hockey, des mentalités profondément ancrées dans nos moeurs.

Rappelons que, pendant plusieurs saisons, la région de Montréal a organisé une campagne axée sur le travail et le rôle de l'arbitre. Cette campagne, nommée *La semaine de l'arbitrage*, avait principalement pour but de sensibiliser les différents intervenants au travail des officiels et de recrutement des candidats pour cette fonction. La campagne a été reprise aux plans provincial et national tellement elle était pertinente. Néanmoins, cette campagne s'est éteinte d'elle-même. Les administrateurs de hockey qui étaient appelés à nourrir cet événement trouvaient qu'elle grugeait leur temps et leur budget et que l'effort n'en valait pas la chandelle. Pourtant, 10 ans plus tard, nous constatons que la situation qu'elle visait à dénouer est plus explosive que jamais.

En parallèle à cette vive campagne de sensibilisation, nous recommandons que soient initiées des rencontres d'entraîneurs-arbitres, afin de dénouer les situations conflictuelles entre ces deux types d'intervenants. Nous devrions également attribuer plus de pouvoirs et devoirs aux responsables d'associations sportives et aux gérants d'aré纳斯. Nantis de responsabilités accrues, ils devraient être incités à intervenir dès que des comportements inadmissibles envers les officiels ou les membres de l'équipe visiteuse sont signalés. Une responsabilité plus grande doit également échoir au personnel d'encadrement des équipes: instructeurs, gérants. Ils connaissent généralement assez bien les parents et les spectateurs qui assistent aux rencontres, ils devraient avoir à sensibiliser ceux-ci aux effets nocifs des comportements déplacés et au travail des officiels.

Nous recommandons aussi que les parents aient à s'engager à respecter le code d'éthique du spectateur. Ils devraient signer un protocole qui les lie au contenu de ce code, code qui, transgressé, conduirait à leur expulsion des lieux. Il faut peut-être passer par là si on ne veut pas se retrouver, ultérieurement, devant une situation plus catastrophique. J'espère qu'on n'en arrivera pas un jour à s'inspirer du système qu'a mis en place Loto-Québec pour les joueurs pathologiques, sauf

que, dans ce cas-ci, ce serait les administrateurs du Québec qui décideraient quels parents se voient interdire l'accès aux arénas.

● (11 heures) ●

Nous ne recommandons pas toutefois de généraliser la punition de foule, comme l'expérimente la région de l'Estrie. Cette mesure donne à l'officiel la possibilité de décerner une punition à l'équipe dont les supporters adoptent des comportements non sportifs. Le rôle de l'arbitre est de se concentrer sur le jeu qui se déroule sur la patinoire et non sur la situation qui prévaut hors glace. Sa concentration s'en trouverait brisée. De plus, nous ne pensons qu'il puisse être en mesure d'identifier avec assurance le spectateur à l'origine du chahut dans les estrades. On lui demanderait de combler les lacunes des administrateurs sportifs. Nous croyons aussi qu'une telle réglementation ouvrirait la porte à des abus de toutes sortes, en commençant par des spectateurs cherchant à tromper l'officiel sur son véritable parti pris.

Pour toutes ces raisons mais aussi parce qu'il nous apparaît qu'il n'y a pas lieu de punir des enfants pour les comportements de leurs parents, les membres du Comité provincial des arbitres ainsi que l'ensemble des arbitres en chef régionaux de Hockey Québec, incluant celui de la région de l'Estrie, s'opposent à la punition de foule. Le sujet a été discuté de façon formelle lors de la dernière assemblée annuelle des arbitres en chef régionaux de Hockey Québec. D'autres ont invoqué l'idée de fonder une association des officiels distincte de Hockey Québec. Nous rejetons cette éventualité, car — nous l'avons fait valoir — les officiels se démarquent déjà des autres intervenants, et on a de la difficulté à se faire accepter dans la quotidienneté du hockey sur glace. N'allons surtout pas les cantonner hors des cadres existants. Le fossé existant entre eux et les autres intervenants ne se creuserait que davantage.

**Le Président (M. Vallières):** Alors, M. Trottier, j'ai déjà permis cinq minutes de plus...

**M. Trottier (Richard):** Ah! O.K. C'est beau.

**Le Président (M. Vallières):** ...au temps qui vous est alloué. Je sais que vous arriviez à votre conclusion, mais je pense qu'à l'intérieur des questions posées...

**M. Trottier (Richard):** Oui, pas de problème.

**Le Président (M. Vallières):** ...vous aurez la latitude pour passer votre message final. Je vous remercie. Sans plus tarder, j'irai aux questions. Plusieurs, déjà, intervenants se sont manifestés. M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. Je vais essayer d'être très bref. M. Trottier, bienvenue à la commission parlementaire sur notre mandat d'initiative. On voit que vraiment votre association a fait un travail énorme en posant les questions qui touchaient... puis les questions qui ont été soulevées ici antérieurement dans notre mandat d'initiative. Et vous avez fait le tour de pas

mal toutes les régions du Québec pour trouver des solutions...

**M. Trottier (Richard):** 10 régions sur 15.

**M. MacMillan:** Pardon?

**M. Trottier (Richard):** Dix régions sur 15 nous ont répondu.

**M. MacMillan:** 10 sur 15. Je dois vous dire, je suis un peu surpris parce que — on a même posé la question à Hockey Québec — nous, on ne savait même pas qu'il y avait une organisation des arbitres au Québec. C'était pas, en tout cas pour moi, c'était pas connu malheureusement. On pensait qu'il y en avait pas, d'association, et on est content de le voir, parce que c'est nous qui a suggéré, à un moment donné, dans nos discussions ici que peut-être il devrait y avoir une association des arbitres indépendants au Québec pour aider et améliorer pas juste le sort de la violence au hockey, mais aussi les gens chez vous qui arbitrent, qui... On nous a annoncé qu'il y avait une baisse énorme de presque... on peut appeler ça des bénévoles qui arbitrent au hockey mineur au Québec. Et on voit que vous avez frappé des solutions que même, nous, on pense, suite à la fin de notre... du mandat d'initiative, pouvoir faire un rapport pour encourager Hockey Québec.

Et je voudrais répéter ça ce matin ici, c'est... Le but du mandat d'initiative, c'est pas pour prendre la place de Hockey Québec, c'est pour les épauler, que, une fois pour toutes, que la violence soit mise de côté et que nos jeunes, comme on mentionnait tantôt, nos jeunes peuvent avoir du plaisir comme on avait, nous, dans le temps qu'on jouait. Même si on jouait puis on passait beaucoup de temps dans la boîte des punitions, ça veut pas dire qu'on n'aimait pas les arbitres, ça, ça faisait partie du caractère et de la formation d'un jeune.

Mais pensez-vous qu'on touche... Et plus ça va, qu'on avance dans notre mandat d'initiative, on touche tout le monde, on s'en va vers la même chose, qu'il y avait peut-être depuis quatre, cinq ans un manque de collaboration entre les parents, les instructeurs, les directeurs d'aréna, les associations, comme l'Estrie tantôt qu'on va sûrement leur poser la question. Cette fameuse table de concertation ou code d'éthique où quoi que ce soit, en collaboration avec vous, les gens, les arbitres, est-ce qu'il y a un manque de contact directement entre, exemple, les instructeurs et vous, les arbitres, au Québec, M. Trottier? J'ai été instructeur dans le junior, moi, puis je dois vous dire honnêtement, les arbitres, c'étaient pas toujours mes chums, parce qu'il y a souvent... Souvent, les arbitres voulaient pas discuter avec les instructeurs puis ça causait un problème.

Est-ce qu'on... Dans ce code d'éthique là ou cette table de concertation, pensez-vous pas que l'arbitre aurait un rôle majeur à jouer pour aider à redonner le plaisir? Puis, on se répète, je me répète, mais le but principal c'est de donner la chance aux jeunes d'avoir du plaisir en jouant au hockey.

**M. Trottier (Richard):** Bien, définitivement. Puis, comme on le souligne, le rôle de l'arbitre, on est

des messagers, donc on applique ce que nos administrateurs de hockey ont décidé d'avoir comme hockey sur glace. Donc, on est que des messagers. Nous, comme responsables, on donne des directives à nos arbitres et puis de faire en sorte que justement la philosophie de hockey que Hockey Québec veut adopter, qu'elle s'applique, là, sur la glace, dans le 200 par 85 qu'on appelle.

Malheureusement, c'est souvent dans le feu de l'action où on constate des comportements néfastes, là, parce qu'on organise des rencontres avant la saison, en dehors de compétitions comme telles, entre les arbitres, les entraîneurs, que ce soient des gérants d'équipe aussi, pour essayer de mieux expliquer le rôle de l'arbitre, expliquer les règlements ou les directives spécifiques à certaines ligues ou à des tournois ou à certains événements. Mais il reste que, quand on tombe dans le feu de l'action, où est-ce qu'il y a un enjeu, où est-ce qu'il y a la victoire à tout prix, c'est là qu'on a des problèmes avec les comportements de ces individus-là.

Et puis ce qui arrive, c'est qu'il y a une frustration qui se bâtit au cours du match. Et, au lieu d'avoir intervenu durant le match, quand c'était le temps — on parle en dehors de la glace et non pas l'arbitre qui fait son travail sur la glace — on arrive bien souvent à la fin d'une partie où est-ce que c'est incontrôlable, parce qu'on a laissé se bâtir cette frustration-là des parents, en premier lieu. Je dirais, selon moi, c'est la première cause, les parents, le comportement des parents, où c'est la victoire à tout prix pour leurs enfants parce que ça va les aider à accéder à un autre niveau ou à une compétition quelconque à la fin de la saison. Donc, on voit souvent des comportements déviants, à la limite dangereux.

Mais, pour répondre à votre question, c'est sûr... Puis peut-être juste faire un aparté à ce que vous avez juste mentionné avant. Le programme arbitres, c'est un programme de Hockey Québec. On fait partie de Hockey Québec. Ce que vous appelez l'association des arbitres, c'est pas une association comme telle, ce sont... Les arbitres sont certifiés Hockey Québec. On a un programme de formation pour les encadrer à travers les 15 régions administratives de Hockey Québec, basé sur celui de l'Association canadienne. Où on a des problèmes, c'est que, dans certaines régions, on peut pas diffuser la formation qu'on veut parce qu'il y a des embûches: soit c'est monétaire, soit qu'on n'a pas assez de personnes pour pouvoir appliquer cette formation-là ou le suivi, quand on parle d'évaluation, ou soit, des fois, c'est tout simplement un manque flagrant du désir des responsables régionaux d'injecter de l'argent pour ce genre d'encadrement là, parce que, pour eux autres, ils se disent: Bien, les parties se jouent quand même, les enfants sont contents, pourquoi investir plus d'argent pour essayer d'améliorer nos officiels, l'encadrement puis le suivi? Donc...

Mais, dans les dernières années, on essaie d'augmenter le nombre de rencontres avec les entraîneurs de différentes ligues ou des régions pour les informer. C'est sûr qu'ils ne connaissent pas assez le rôle de l'arbitre. Ils pensent tout de suite qu' aussitôt qu'ils embarquent sur la glace ils sont contre eux autres, alors que justement il a une tâche à accomplir. Mais tous les éléments qu'on a soulevés: le manque de connaissance

des règles de jeu, à la limite, des fois, une mauvaise influence de ce qu'on voit ou on entend à la télévision ou ce qu'on peut lire dans les journaux, toutes ces petites choses là font qu'à l'aréna... les gens transportent ça à l'aréna, et puis c'est les comportements, au bout de la ligne.

Moi, je considère pas qu'il y a plus de coups violents sur la glace que voilà 15 ans. C'est ma trentième année comme arbitre cette année, et puis j'ai vu des choses bien plus violentes que ce que j'ai vu dans les dernières années. Les règlements sont plus sévères que jamais, mais c'est les comportements dans les estrades, à l'occasion en arrière du banc, qui font en sorte que, comme j'ai dit tantôt, il y a une frustration qui s'installe, et puis, à un moment donné, ça dégénère, et puis, là, on rapporte ces incidents dans les journaux à maintes et maintes reprises. Mais, sur les quelque 100 milliers de matchs qui se jouent dans Hockey Québec, il n'y a pas une auto de police à chaque rencontre qui s'est disputée. C'est pour ça qu'on dit que c'est quand même isolé, les incidents. Mais un incident, c'est un incident de trop. Donc, si on peut les éviter, tant mieux.

**M. MacMillan:** Comment on pourrait, nous, comme comité ou commission parlementaire, M. Trottier, aider à inciter les jeunes... Je veux dire, on a l'exemple devant nous, vous avez fait une carrière, vous faites une carrière comme arbitre professionnel, ça fait 30 ans que êtes arbitre. Est-ce qu'on pourrait aider, nous, dans notre rapport final? Comment on pourrait aider à inciter les jeunes de continuer? On le sait que, au moment où on se parle, c'est du bénévolé, les gens. Il y en a qui sont payés mais sont payés à un prix minimum, c'est même pas un salaire... le salaire minimum. C'est une risée. Comment on pourrait aider, nous, comme mandat d'initiative ou comme commission parlementaire, encourager, par l'entremise du gouvernement, par son ministre de Sports et loisirs, comment on pourrait aider pour inciter ces jeunes-là... C'est beau de faire une carrière au hockey, mais tu peux faire aussi une carrière comme arbitre professionnel en commençant...

**M. Trottier (Richard):** Oui, c'est sûr. Mais, au bout de la ligne, il n'y a pas juste ça aussi. Je pense que ceux qui embrassent une carrière d'arbitre, même si c'est au niveau amateur, je veux dire, ça leur permet aussi de découvrir d'autres choses au niveau des responsabilités. Bon. Ceux qui aiment justement la pratique du hockey, c'est une façon de redonner, lorsqu'on était joueur, soit en devenant entraîneur ou officiel, des fois administrateur aussi.

● (11 h 10) ●

Comment est-ce que cette commission-là peut donner un coup de main? Je pense... Bien, la démarche présentement, là, elle est très louable. Je pense qu'avec le rapport que vous allez soumettre ça va permettre à Hockey Québec probablement d'avoir une série de recommandations qu'ils vont pouvoir mettre de l'avant. Maintenant, je pense que, sans demander au gouvernement de jouer nécessairement juste les banquiers... Évidemment, ça prend toujours à quelque part de l'argent pour pouvoir mettre en place toutes ces idées-là, si on veut, pour justement améliorer le — moi, je reviens toujours au comportement, c'est le mot qui est

sorti le plus souvent, disons, dans notre enquête — donc améliorer le rôle de tout le monde.

Comme quand on parle de la campagne, si on parle d'une campagne nationale, à quelque part, le gouvernement aurait un rôle à jouer là-dedans. On sait que ça coûte des sous. Ça prend du support probablement du ministère à ce niveau-là. Mais, déjà, avec la commission puis les recommandations que vous allez apporter, c'est sûr que ça va être un pas en avant. Maintenant, on verra de quelle façon on peut les appliquer.

**M. MacMillan:** Merci, M. Trottier, continuez le bon travail.

**M. Trottier (Richard):** Bienvenue. Merci.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le député de Papineau. M. le député de Maskinongé.

**M. Désilets:** Merci, M. le Président. D'abord, M. Trottier, merci d'être présent et puis merci de l'excellent mémoire que vous avez présenté, c'est un plus pour l'équipe. Moi, je voudrais vous entendre un peu plus sur la formation, parce que, pour moi, le rôle que vous avez est excessivement important parce que le rôle que vous avez va déterminer finalement le climat dans lequel la partie va se faire, le climat, l'atmosphère bien sûr, mais autant au niveau des joueurs que des parents dans la salle, dans l'aréna. Et, pour moi, il me semble qu'il faudrait trouver une façon que vous puissiez intervenir, directement ou indirectement, probablement plus indirectement, mais au niveau de la foule, même si vous dites qu'il faut pas toucher à ça.

Puis je suis d'accord qu'il faut concentrer vos efforts sur le jeu comme tel, mais votre attitude, votre perception est drôlement importante. Si vous êtes capable d'entrer en contact avec quelqu'un, un parent sur le bord, surtout, je pense, au niveau du mineur, pour que quelqu'un, un parent bénévole puisse aller avertir l'autre parent bénévole que vous sentez sur la glace le pouls, vous l'avez sur la glace, de ce qui se passe. Même chose chez les joueurs, l'équipe, avec l'entraîneur. Si ça chuchote trop, si ça brasse trop sur le temps... sur le banc, vous avez un rôle à jouer.

Je vous dis ça parce que, comme ancien éducateur physique, lorsqu'on coache, lorsqu'on arbitre dans une classe, il faut avoir des yeux partout puis il faut être aussi au courant de ce que les autres... qu'est-ce qui se passe sur le banc, dans le restant de la classe, dans le restant du gymnase. Il faut être au courant, il faut savoir tout ce qui se passe parce que le climat est important. Dans un gymnase, on ne permet pas n'importe quoi, il n'y a pas de bataille. Mais il faut que ce soit la même chose au hockey. Dans une cour d'école, pendant les récréations, l'ensemble des parents ou l'ensemble des enseignants qui sont là jettent un coup d'oeil partout, quand il y a des jeux, eh bien, interdisent la bataille mais aussi la violence verbale, qui est refusée et puis qui est non tolérée.

Ça, c'est le rôle de l'arbitre, le rôle de tout le monde. Mais ça en prend un qu'il faut qui jauge un peu ça, puis je trouve que vous avez un rôle privilégié à ce moment-là. Vous êtes sur la glace, vous savez ce qui se

passé, vous sentez la pression monter. Vous avez un rôle privilégié pour le faire. Dans votre formation, moi, je pense qu'il faudrait accentuer votre formation pour être capable de déterminer puis faire attention à ça, parce que, dans un... L'athlète de haut niveau, on prend la peine de le former de façon spécifique pour la compétition, donc il faut qu'il soit capable de répondre. L'enseignant, il faut qu'il soit capable aussi de répondre à toutes les... Donc, on l'amène, l'enseignant, le futur enseignant, le stagiaire, dans des classes plus faciles, dans des classes moins faciles, on lui porte... On le met dans des situations vraiment aléatoires ou un peu... pas aléatoires mais, au contraire, plus spécifiques pour qu'il connaisse un peu tous les styles de classes puis d'enseignement puis de problèmes pour qu'il soit en mesure, lorsqu'il sera enseignant à temps plein, d'être capable de répondre à la commande.

Même nos jeunes en formation professionnelle, on va même les former en milieu de travail pour qu'ils soient capables, de la minute qu'ils vont arriver sur le marché du travail, de performer. Moi, je pense que votre rôle, il est prioritaire, puis vous devez être formés, il me semble, le plus largement possible pour contrôler le pouls, faire attention à cette violence-là.

**M. Trottier (Richard):** Dans la formation des arbitres, au niveau de l'Association canadienne, il y a six niveaux, et puis ceux qui atteignent le niveau 6, ça leur permet de travailler dans les compétitions nationales et internationales. Mais c'est vrai qu'il y a absolument rien... Il y a rien dans notre formation qui dit aux officiels comment, justement, sur la glace, réagir vis-à-vis certaines situations qui sortent, qui proviennent de l'extérieur de la patinoire, mais c'est par l'expérience qu'ils acquièrent.

Donc, ceux qui réussissent à passer, après la quatrième, cinquième, sixième année au niveau de l'arbitrage, maintenant connaissent... ils ont un genre de carapace pour faire face à ce genre de situation-là. C'est nos officiels qui commencent aux niveaux 1 et 2 et puis que surtout ils vont travailler dans ce qu'on appelle novice, atome, pee-wee, bien, c'est là où les parents sont le plus présents, c'est avec eux autres qu'on a le plus de problèmes. Donc, ils apprennent pas vraiment comment faire face à ce genre de réaction-là, et puis c'est là qu'ils nous quittent et puis c'est un éternel recommencement. Donc, ceux qui avaient deux, trois ans commençaient à avoir une certaine expérience. On les perd, c'est à recommencer encore avec une nouvelle vague d'officiels, si on veut. On retrouve des arbitres non expérimentés. Mais, c'est vrai, dans les contenus de cours, il n'y a rien qui donne une formation aux arbitres comment réagir à cet égard-là.

**M. Désilets:** Trente secondes, M. le Président, juste pour vous mentionner: Pour ma part, je conçois différemment le rôle de l'arbitre au niveau atome. Dans l'amateur, il est bien différent du professionnel. Puis souvent les grades 1, 2, 3, 4, 5, 6, ils sont faits en fonction du professionnel. Mais, nous autres, on a affaire avec les jeunes, avec des parents, avec des entraîneurs, avec une attitude. On veut faire aimer le goût, aimer le hockey à nos jeunes. Donc, il faut... Ça prend une formation différente et c'est pas les mêmes

règlements, c'est pas la même tolérance chez nos jeunes que chez les autres en haut. Donc, c'est pour ça que la formation 1, 2, 3, 4, 5, 6, c'est beau, ça, pour les professionnels, mais on est pas là chez nous.

**M. Trottier (Richard):** Non. Mais je ne sais pas si c'est la formation comme que ce soit accepté par ceux qui sont en arrière le banc puis par les parents. Parce que j'en ai vécu des expériences, moi, comme arbitre, dans des petites catégories où on expliquait aux joueurs sur la glace où se positionner. On faisait de l'éducation en même temps, puis on se faisait reprocher par les parents d'avoir un parti pris. Puis on parle de joueurs de six, sept ans, huit ans, là. Donc, je pense que, oui, ça pourrait être dans la formation, mais il faudrait que ce soit accepté avant. Puis ça, c'est une mentalité à changer, là. Je peux vous dire, là: C'est quelque chose de gros.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. J'en ai peut-être un couple pour vous, M. Trottier. Il y a des gens qui sont venus nous dire, avant vous, dans d'autres auditions qu'on a tenues, que trop souvent des gestes gratuits qui étaient posés soit dans les estrades ou sur la glace demeuraient sans conséquence. C'était un des problèmes, parce que les gens disent: On peut faire à peu près n'importe quoi puis il n'y a pas de suite à ça. Dans votre mémoire, vous nous dites éprouver des difficultés avec l'attitude de certains comités de discipline où c'est que finalement, quand vous-même rapportez des incidents, êtes dans l'obligation d'en faire la preuve, vous dites même que ça amène un climat qui décourage certains de vos arbitres qui vont même aller jusqu'à quitter le sport à cause de ça. Voyez-vous une solution à ça, parce que ça me semble être un phénomène assez étendu, de la façon dont vous le décrivez?

**M. Trottier (Richard):** Oui. Oui, mais... Oui, c'est vrai, mais il faut faire... Il y a deux choses, c'est qu'il... Où est-ce qu'on... le tableau de suspensions automatiques, c'est des suspensions automatiques. Le joueur reçoit telle punition, il va être suspendu un, deux ou trois matchs, dépendamment de l'infraction qu'il a commise, qui a été signalée par l'arbitre. Évidemment, où est-ce qu'on a des problèmes, c'est lorsque l'infraction n'est pas signalée par l'arbitre peu importe la raison: parce qu'il n'a pas eu le courage de la donner ou qu'elle n'a pas été vue par l'officiel, ça reste impuni. C'est pas l'entraîneur qui va aller punir son joueur parce qu'il a commis un geste et puis c'est contre les règles de jeu, mais il va dire: L'arbitre l'a pas vu, on va passer outre puis fais attention de pas te faire prendre la prochaine fois.

Mais, quand on parle au niveau des officiels, c'est... Dans les cas d'abus physiques à l'endroit des officiels, ils doivent se présenter au comité de discipline et bien souvent ils doivent faire la preuve qu'ils ont été agressés. C'est parce qu'ils sont juge et partie. Anciennement, un joueur ou un entraîneur qui était puni pour un abus envers l'officiel, que ce soit verbal ou physique, c'est trois matchs minimum de suspension. Ils ont réduit ça à un, parce que l'arbitre est juge et partie, et il doit passer au comité de discipline.

● (11 h 20) ●

Alors, bien souvent nos comités de discipline maintenant régulièrement vont voir des avocats rentrer dans les salles de réunion avec les joueurs parce qu'il y a un match important à jouer et puis il faut qu'on essaie de trouver un bris dans la technicalité de l'application, si on veut, là, un mauvais code sur la feuille, des choses comme ça, pour permettre aux joueurs de continuer à jouer. Alors là l'arbitre est obligé de faire la preuve qu'il a été molesté. A ce moment-là, soit l'entraîneur ou le joueur, lui, va tenter de dire que c'est l'arbitre qui a commencé, si on veut, soit l'intimidation, la provocation ou le contact physique. Et puis, dans des éléments comme ça, bien souvent le comité de discipline va trancher la poire en deux et puis on n'a pas la sanction qu'on voudrait qui soit appliquée. Je vous dirai pas à chaque fois, mais c'est des cas qui se sont produits dans le passé qui font en sorte que l'arbitre, il dit: Bien là, si je suis obligé d'aller prouver que c'est moi qui est innocent, j'ai pas d'affaire ici.

**Le Président (M. Vallières):** Et, dans la procédure actuelle, le comité de discipline, c'est l'autorité là-dedans, là?

**M. Trottier (Richard):** Oui.

**Le Président (M. Vallières):** C'est lui qui tranche le final?

**M. Trottier (Richard):** C'est ça. Vous allez avoir différents... Il peut y avoir un cas qui va passer au niveau d'une zone, ils vont pouvoir aller en appel soit à la région, soit au niveau provincial ou au niveau national, mais c'est toujours le comité de discipline qui impose les sanctions, oui.

**Le Président (M. Vallières):** Merci. Mme la députée de Rimouski, suivie du député de Robert-Baldwin.

**Mme Charest:** Oui. Merci, M. le Président. Bonjour. Je suis très heureuse de vous entendre, parce qu'il me semble qu'on vous entend pas souvent, l'association des arbitres. Sans être une connaisseuse... Je ne connais rien au hockey, mais je regarde le hockey, comme tout parent qui a des enfants qui s'y intéressent, etc. Quand je vous entends et quand j'entends M. Demers, ce qui me frappe, par rapport à la violence physique et verbale, c'est que les sources principales de la violence seraient en quelque sorte les comportements agressifs des parents, d'une part, de certains parents et des entraîneurs. Ça, je pense que c'est quand même très sérieux, parce que c'est à peu près les deux personnes les plus significatives pour le jeune joueur. Et je vous trouve très timide dans vos propositions de solution, je vous trouve très poli même, parce qu'il me semble qu'il y aurait possibilité de faire des choses de façon beaucoup plus sérieuse ou, enfin, plus sévère. Pourquoi? Parce que je pense qu'il en va de l'intégrité physique et mentale des jeunes qui sont dans ce réseau qu'est le hockey organisé.

En partant, je dois vous dire que la punition de foule, je suis complètement d'accord avec vous, c'est

une mesure qui est complètement à côté de la coche. Je favoriserais pas du tout ce genre de mesure pour ramener un peu de discipline et de respect surtout à l'intérieur du hockey.

J'aimerais voir avec vous les mesures concrètes par rapport à la violence verbale et physique des entraîneurs. Physique, c'est plus rare, mais verbale, c'est courant. Il suffit de regarder un match de hockey, et on voit tout de suite que l'entraîneur parle fort, parle mal aussi, puis, quand je... «parle mal», on entend des blasphèmes, enfin... Et c'est pas parce que j'ai les oreilles plus sensibles que d'autres, je pense au modèle que ça donne aux jeunes. Qu'est-ce que vous diriez de suspendre l'entraîneur? Parce qu'on suspend les joueurs lorsqu'ils sont... dépassent les bornes et qu'ils respectent pas les règles même s'ils ont reçu des avis de se comporter correctement, pourquoi on n'irait pas sur la suspension de l'entraîneur de façon progressive, je dirais? Après un avis, bon, c'est tant, puis, après un deuxième avis... jusqu'à l'expulsion peut-être d'un match futur, à venir. Est-ce qu'il y aurait pas quelque chose comme ça qui pourrait être entrevu?

**M. Trottier (Richard):** L'entraîneur peut être suspendu s'il commet certaines infractions. Quand je dis «suspendu»... expulsé par l'arbitre, et puis ça entraîne des suspensions automatiques, comme j'ai signifié auparavant.

Par contre, dans ce que vous soulevez, et puis on en fait mention, c'est que les arbitres, ce n'est pas à la grandeur du Québec... Parce que ça, c'est un de nos gros problèmes, si on veut — on appelle ça «l'évaluation des officiels» — on manque de personnes-ressources et surtout d'argent pour assurer un suivi pendant que les arbitres sont sur la glace, c'est-à-dire les évaluer sur une base régulière, voir s'ils appliquent ce qu'on leur a demandé d'appliquer en début de saison, ce qui est totalement inexistant chez les entraîneurs.

Donc, les entraîneurs sont, pendant un match... peuvent faire ce qu'ils veulent. Tant que c'est pas pénalisé par l'arbitre, c'est rare qu'on va voir un responsable d'association, ou peu importe, aller les prendre après le match puis leur dire: Nous, dans notre association, c'est pas des comportements comme ça qu'on accepte, et puis il va falloir que ça se modifie ou, sinon, éventuellement, on va te retirer l'équipe ou on va te suspendre. On sent pas qu'il y a une évaluation qui se fait comme ça où est-ce que... Personnellement, pour, encore une fois, assister à bien des matchs, je vois des entraîneurs agir et puis je me dis: Qui va aller lui dire que ce qu'il vient de faire, c'est pas correct? Il y a pas personne.

**Mme Charest:** Si je comprends bien, il y a pas d'encadrement pour l'entraîneur...

**M. Trottier (Richard):** Bien oui!

**Mme Charest:** ...puis il y a pas de suivi par rapport à ses comportements?

**M. Trottier (Richard):** La formation en début de saison est bonne, c'est adéquat, je dirais, mais il y a carrément pas de supervision.

**Mme Charest:** Donc, il y a des pistes, là, à explorer...

**M. Trottier (Richard):** Oui, oui, oui!

**Mme Charest:** ...des hypothèses de travail à regarder de très près.

**M. Trottier (Richard):** Mais Hockey Québec, par l'Association canadienne, était à instaurer un projet de «mentorship», qu'on appelle, mais là, présentement, ils ont de la misère à faire débloquer ça. Je connais pas les raisons, je sais qu'il y a des raisons monétaires, mais sûrement que ce serait une excellente solution à ce problème-là. Mais il faut que ça soit développé davantage.

**Mme Charest:** Parce que, vous savez, le hockey, ça fait partie de notre vie, au Québec.

**M. Trottier (Richard):** Nos moeurs, oui.

**Mme Charest:** Et, même si on est des filles, on se souvient très bien des parties de hockey qu'on écoutait en famille à la télévision, et tout ça, et même sur les côtés des estrades, lorsqu'il y avait des patinoires extérieures, il fut un temps — ce n'est plus ça maintenant, mais quand même — et je vous dirais pour terminer que ce qui a tué le hockey selon moi, c'est l'argent. Et l'argent, à un moment donné, il faut aussi aller chercher autre chose dans la vie. Et je pense qu'à travers ce sport, qui est un beau sport si on le fait correctement, il y a toute une éthique de vie qui doit nous suivre. Et c'est pour ça cette importance que l'on accorde à la violence au hockey, et d'où l'importance de votre participation à notre commission. Et j'encouragerais le regroupement des arbitres à ne pas être à côté mais à vraiment prendre sa place comme officiels étant en autorité pour assurer une qualité de vie à l'intérieur du jeu et à l'intérieur des chambres et à l'intérieur des organisations. Je vous remercie beaucoup, monsieur.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. M. le député de...

**M. Trottier (Richard):** ...ça, ça nous prend le support, par exemple, de nos... de nos patrons.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Bien entendu. M. le député de Robert-Baldwin.

**M. Marsan:** Merci, M. le Président, et merci à vous, M. Trottier, pour la qualité de votre présentation ce matin. Je vous ai entendu mentionner, comme d'autres l'ont fait aussi, qu'un incident comme l'incident de McSorley, ou d'autres, c'est des cas qui sont assez isolés. Mais notre société est toujours en évolution et on parle de plus en plus, lorsqu'on parle de violence physique, de tolérance zéro aussi. Est-ce qu'on n'est pas rendu au point où on devrait, dans le hockey mineur au Québec, bannir complètement les batailles telles qu'on les voit et, par le fait même, en tout cas, renforcer le rôle de l'arbitre sur la glace?

**M. Trottier (Richard):** Au hockey amateur, la bataille n'est pas permise.

**M. Marsan:** Pardon?

**M. Trottier (Richard):** Au hockey amateur, la bataille n'est pas permise. C'est juste au rang professionnel. Vous avez... Au niveau du hockey amateur...

**Une voix:** Jusqu'au midget AAA.

**M. Trottier (Richard):** ...vous avez ce qu'on appelle la Ligue junior AAA, Ligue junior majeur et la Ligue de hockey semi-professionnelle. Ça, c'est les seules trois ligues. Mais tout ce qui... midget AAA, toutes nos ligues atome, pee-wee, bantam, la bataille n'est pas permise au hockey amateur.

**M. Marsan:** Et lorsqu'on tombe au hockey junior à ce moment-là?

**M. Trottier (Richard):** Hockey junior, mais, vous savez, moi, ça fait 15 ans je suis arbitre en chef pour Hockey Québec, et puis j'ai eu une carrière professionnelle de 13 ans, et puis j'ai toujours fait quand même, dans la fonction de mon travail d'arbitre en chef, la distinction entre ma carrière professionnelle et le hockey amateur. C'est complètement différent.

Le hockey professionnel, c'est du hockey business qu'on appelle et le hockey amateur, c'est du hockey amateur. Comme madame l'a souligné, c'est pour que nos jeunes puissent se développer, si on veut, puis apprendre des choses puis acquérir des choses qui vont leur servir dans la vie de tous les jours comme citoyens.

Puis j'ai toujours fait la distinction, moi. Puis combien de fois dans des stages ou dans des conférences que je donne où est-ce que les gens me parlent de hockey professionnel puis je leur dis: J'apporte pas ce sujet-là parce que c'est pas le hockey qui vous touche, c'est pas ce que vous vivez à tous les jours dans les arénas. C'est du hockey business qu'on appelle.

Et puis c'est peut-être là le problème en partie. C'est que, même si on voit des choses à la Marty McSorley à la télévision ou, peu importe, les autres gestes qui sont souvent montrés à la télévision, si les gens qui sont responsables de nos jeunes sur la glace ou les parents acceptent ce genre de geste là au lieu de dire: Ce que tu viens de voir là, que je te vois jamais faire ça parce que c'est pas ça qu'on veut dans le hockey chez nous, que les entraîneurs disent la même chose, au lieu peut-être, à l'occasion, qui vont envoyer un joueur justement pour intimider l'autre ou qui vont tout simplement accepter des gestes de violence posés par des joueurs... Comme je vous ai dit tantôt, si c'est pas pénalisé par l'arbitre, c'est pas l'entraîneur qui va les faire sauter trois tours au bout du banc. Il va juste attendre que l'arbitre réussisse à le prendre puis ça veut dire qu'à quelque part il accepte les gestes que le joueur pose. Il faut faire la distinction, pour moi, entre le hockey professionnel et puis le hockey amateur.

**M. Marsan:** Vous avez, dans vos recommandations, les solutions proposées. Vous parlez de la Semaine de l'arbitrage qui a déjà été proposée puis vous mentionnez même: «La campagne a été reprise aux plans provincial et national tellement elle était pertinente. Néanmoins, cette campagne s'est éteinte d'elle-même.» Qu'est-ce qui est arrivé? Parce qu'il y avait un élément de formation puis d'éducation dans cette campagne-là.

● (11 h 30) ●

**M. Trottier (Richard):** Oui. Pendant une semaine de temps, les médias ont collaboré. On avait une personne invitée qui agissait comme président d'honneur de la campagne, si on veut, et puis c'était justement axé sur éduquer les gens sur le rôle de l'arbitre, son travail. À l'occasion, les officiels allaient dans des matchs... durant des matchs, dans les estrades, passer des questionnaires sur les règles de jeu aux parents, les invitant à rentrer dans le vestiaire parler aux arbitres après le match, bon, remplir une fiche d'évaluation sur le travail de l'arbitre, voir s'ils connaissaient ça ces choses-là, et puis, durant cette semaine-là, tout le monde était d'accord pour dire: C'est pas facile, votre travail, puis c'est vrai que je connais pas ça. Puis ça se terminait le dimanche. Bien, le lundi, tout le monde commençait à crier après les arbitres encore. Donc, ça a jamais vraiment... tout le temps, l'énergie que tous ceux qui ont organisé ces campagnes-là mettaient, et les argentés aussi, pour voir qu'au bout de la ligne, comme on dit, c'est une épée... un coup d'épée dans l'eau, on se disait: Bon, c'est-u parce qu'on est les seuls qui essaient de vendre notre image, est-ce qu'on manque de support à quelque part? Alors, les gens se sont découragés tout simplement.

Puis encore... voilà deux ans, l'Association canadienne, dans le cadre d'un stage, un séminaire de niveau VI à Montréal, a lancé encore une fois une campagne de sensibilisation, parce que c'est 10 000 arbitres à travers le Canada qui abandonnent chaque année. Donc, ils ont lancé une campagne eux aussi, mais... Non, il y a beaucoup de choses à faire.

**Le Président (M. Vallières):** Merci. Ça nous amène au député de Roberval, très rapidement.

**M. Laprise:** Merci beaucoup, M. le Président, c'est une observation. Dans vos conclusions, vous dites que le désir de vaincre à tout prix n'a plus de limite sur les moyens utilisés pour atteindre ce but. Il y a une phrase qu'on entend souvent face à certaines situations: Que le monde est à l'envers, l'impression qu'on ne retrouve plus justement ce désir de vaincre dans les ligues majeures, alors qu'on le retrouve dans les ligues mineures.

**M. Trottier (Richard):** Le désir de vaincre, c'est très bien, moi, je trouve, de compétitionner, mais compétitionner sainement.

**M. Laprise:** Exactement.

**M. Trottier (Richard):** Non, le désir de vaincre, c'est la façon qu'on va prendre pour justement gagner. Donc, c'est, je pense...

**M. Laprise:** Alors, le désir de vaincre dans les ligues mineures arrive à tout prix, alors que, dans les ligues majeures, il arrive après le prix.

**M. Trottier (Richard):** Oui, bien, là, je voudrais pas...

**Une voix:** Après le prix. Ha, ha, ha!

**M. Trottier (Richard):** Je suis d'accord, je comprends votre intervention, mais je veux pas la commenter.

**M. Laprise:** Vous avez une autre phrase également dans vos conclusions — vous permettez, M. le Président? — vous avez une autre phrase dans vos conclusions qui dit aussi — puis ça, moi, ça me plaît énormément: «Un jeu pour les jeunes et servir d'éducation sociale auprès d'eux.» Alors, le jeune qui participe au hockey, à une équipe de hockey, il va acquérir une formation au hockey, c'est bien évident, mais il va acquérir également une formation qui va lui servir dans n'importe quelle carrière...

**M. Trottier (Richard):** Ah, oui, définitivement.

**M. Laprise:** ...parce qu'il va acquérir de la discipline, il va acquérir de la détermination, il va acquérir de l'audace.

**M. Trottier (Richard):** Travailler en équipe.

**M. Laprise:** Et je pense que c'est ça qu'il faudrait remettre en valeur dans le hockey. c'est ce désir d'aller sur un plateau d'éducation. Ni plus, ni moins, c'est un plateau de formation, le hockey chez les jeunes, qui peut leur permettre d'acquérir des valeurs qu'ils ne retrouveront pas ailleurs au niveau du travail d'équipe, au niveau de la détermination et de la volonté de réussir et d'avoir un objectif qui est de gagner dans la vie, dans n'importe quelle carrière.

**M. Trottier (Richard):** Oui. Ah, ça, je suis d'accord.

**M. Laprise:** Est-ce que c'est possible d'après vous?

**M. Trottier (Richard):** Oui, oui.

**M. Laprise:** C'est possible. Alors, il faudrait inclure ça dans nos cours de formation.

**Le Président (M. Vallières):** Alors, M. Trottier, je vous remercie, au nom des membres de la commission, de la qualité de votre mémoire, du travail que vous vous êtes donné pour la consultation qui a été faite, qui, croyez-le, est très précieuse et qui va devenir un outil qui va être important pour la suite de nos travaux comme membres de la commission. Merci beaucoup de votre présence et de votre témoignage.

**M. Trottier (Richard):** Je vous remercie.

(Changement d'organisme)

**Le Président (M. Vallières):** À l'ordre, s'il vous plaît! La commission reprend ses travaux. Je demanderais aux représentants de Hockey Estrie de bien vouloir prendre place.

Oui, M. le président de Hockey Estrie, M. Gilbert, je vous demanderais d'identifier la personne qui vous assiste et de nous faire votre présentation à l'intérieur des 15 prochaines minutes, pour les échanges d'une trentaine de minutes avec les membres de la commission, par la suite.

### Hockey Estrie

**M. Gilbert (Jeannot):** Alors, M. le Président, permettez-moi de vous présenter M. Jean-Pierre Grégoire, qui est secrétaire-trésorier de notre organisme, qui est Hockey Estrie, et, en même temps, permettez-moi de vous remercier de votre invitation à participer à votre commission. M. Grégoire, dans un premier temps, va vous lire le mémoire que nous vous présentons, et par la suite je répondrai à toutes les questions ou à toutes les interventions.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien.

**M. Grégoire (Jean-Pierre):** C'est la même chose pour moi, je vous remercie, M. le Président, d'avoir bien voulu nous inviter et de prendre votre temps à nous écouter.

● (11 h 40) ●

Cependant, après tous les experts qui viennent de passer, surtout M. Demers et un officiel chevronné, M. Trottier, bien, vous comprendrez que nos solutions, pour le moment, c'est difficile un petit peu à régler cette problématique qu'est la violence au hockey. Cependant, on va vous dire en quelques mots ce que nous pouvons percevoir, là, de la situation de la violence.

Hockey Estrie, qui sommes-nous? Nous sommes la quatrième région faisant partie intégralement de la Fédération québécoise de hockey sur glace et constituée en corporation conformément aux dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies par lettres patentes émises en date du 22 décembre 1983.

La Fédération québécoise de hockey sur glace région Estrie a changé sa dénomination sociale en celle de Hockey Estrie Inc. depuis le 26 septembre 1997. Hockey Estrie Inc. est donc la corporation reconnue par Hockey Québec pour régir, organiser et développer le hockey sur glace sur tout le territoire de l'Estrie et d'une partie du centre du Québec.

Notre mission, nos buts et nos objectifs sont donc les mêmes que Hockey Québec afin d'encadrer toutes les formes de pratique de hockey sur glace sur tout ce territoire auprès de toutes les catégories de participants dans les secteurs initiation, récréation, compétition et excellence en vue de favoriser le développement du hockey sur glace et celui de la personne qui le pratique.

Notre structure administrative. La région Estrie est divisée en quatre zones dont les noms sont les suivants: Bois-Francs, Drummond, Yamaska-Missisquoi, Orford—Saint-François. Ces zones sont elles-mêmes formées de 38 associations et organisations. Nous avons plus de 7 800 joueurs, joueuses formant 533 équipes

dirigées par autant d'entraîneurs. Près de 400 officiels se partagent le travail d'arbitrage pour toutes les divisions. Aussi, 22 associations ont le programme MAHG avec 1 945 enfants d'inscrits et qui pratiquent cette méthode d'apprentissage du hockey. Les intervenants, instructeurs qui ont la responsabilité de l'enseignement des cinq méthodes sont plus de 225. Enfin, nous avons un local administratif au 3330 King Ouest, à Sherbrooke, ainsi qu'une employée permanente qui exécute toutes les tâches administratives de secrétariat.

Notre structure sportive. Quatre ligues régionales et trois ligues zonales ont leurs activités à travers la région Estrie. De plus, deux tournois internationaux, quatre tournois nationaux, 28 tournois provinciaux, cinq tournois interrégionaux et huit festivals ont aussi leurs activités en Estrie. N'ayant pas de responsabilité administrative envers ces organisations, Hockey Estrie reçoit aussi sur son territoire trois ligues provinciales comprenant six équipes ainsi que du hockey senior. Voilà l'image actuelle de la corporation qui doit régir des services et qui doit favoriser et assurer l'encadrement de toutes les formes de pratique de hockey sur le territoire de l'Estrie afin de favoriser le plaisir et le développement des jeunes qui le pratiquent.

Problématique de la violence. Nous en sommes donc rendus devant la problématique de la violence au hockey mineur. De répondre dans l'affirmative ou dans la négative à votre interrogation serait pour le moment téméraire et prématuré. Sommes-nous rendus maintenant, en 2001, face à la violence seulement dans le hockey et plus particulièrement dans le hockey mineur? Nous n'y croyons pas. N'y a-t-il pas de violence au baseball, au soccer et dans d'autres sports d'équipe ou individuels? Qu'en est-il de la rage au volant dans notre société actuelle? Qu'en est-il de toutes les sortes de violence qui se produisent dans la société en général? On a tendance à croire, à faire croire et à véhiculer que tous ces actes de violence sont des cas isolés. Pour ma part, j'opte pour le scepticisme.

Revenons donc à notre problématique. Il semble que, pour le moment, le football en est exempté; peut-être que cela est moins visible. On voit même de la violence au tennis: on enguirlande l'officiel de banc et les juges sur les lignes jusqu'à chercher à les atteindre avec des balles. Au baseball, on cramponne le receveur et on va pour se battre avec les lanceurs qui sont trop arrogants et agressifs dans leurs lancers et bien sûr, aussi, on crache dans le visage des officiels, c'est-à-dire que c'est de la salive qui s'échappe de la bouche du joueur ou du gérant d'équipe.

Pourtant, toutes les politiques de sport ne reconnaissent-elles pas trois grands principes de base? Tous et toutes doivent avoir accès à la pratique sportive; le sport doit être un instrument de développement personnel; et toutes les actions doivent être orientées vers le mieux-être des participants.

Tous les grands experts ou groupes de travail insistent sur les mêmes valeurs. L'organisation et la pratique du hockey doivent répondre aux besoins des pratiquants. Le système doit leur permettre d'avoir du plaisir, de progresser et même d'exceller dans un environnement des plus harmonieux. Est-ce que c'est cela qui se pratique aujourd'hui? ou bien, est-ce que c'est cela que l'on recherche encore en 2001? Une chose

semble certaine, c'est que cela n'est pas le cas présentement. C'est que le modèle actuel n'est pas axé sur le jeu. On met davantage l'accent sur la victoire que sur le plaisir de jouer. La victoire prend plus d'importance que le respect des règles et de l'adversaire. Les meilleurs joueurs et joueuses ont plus de temps sur la glace. Les autres sont presque cloués sur leur banc. Aussi, dans la défaite, on réprimande et critique les jeunes. Ceci provoque des comportements sociaux chez certains entraîneurs et adjoints, chez certains dirigeants d'équipe ainsi que chez des parents. De plus, une formation parfois inadéquate des arbitres entraîne une application non uniforme des règles par ceux-ci, ce qui contribue grandement à semer la confusion chez les jeunes.

On remarque aussi que, chez les jeunes de 12 à 17 ans, il y a un manque de possibilité pour ceux qui ne veulent que s'amuser. Les programmes de développement au hockey récréatif ne sont pas suffisamment implantés et l'offre de service pour le hockey féminin est plus que déficiente. Alors, c'est pourquoi Hockey Estrie plantera, à compter de septembre 2001, dans toutes ses ligues compétitives et récréatives, le programme Franc Jeu ainsi que le règlement Punition de foule élaboré et mis en pratique par la zone Orford—Saint-François.

Le hockey dit récréatif est trop souvent axé sur une compétition excessive et, de façon générale, les calendriers sont trop chargés; ce qui devient très contraignant pour la vie familiale. En somme, les jeunes ne s'amuse pas toujours dans le système actuel qui exige beaucoup trop d'eux.

Maintenant, pour ce qui a trait au hockey élite, on peut constater que le temps consacré à l'apprentissage et au développement est insuffisant comparativement au nombre de matchs. Il semble que l'on a beaucoup de difficultés à concilier hockey et études. Il y a trop de jeunes qui ne vont plus à l'école. Là aussi, dans ce hockey élite, on trouve des comportements sociaux chez certains entraîneurs, dirigeants d'équipe et, bien sûr, chez des parents. Est-ce qu'il y aurait insuffisance de ligues scolaires? Nous ne voudrions pas ici prendre le temps et la place des intervenants qui préparent l'élite de notre région, soit le midget AAA. Les dirigeants de cette ligue de développement ont et doivent apporter leur propre contribution à cette problématique.

En ce qui a trait à la gestion du hockey en région, nous avons la conviction profonde qu'il y a beaucoup de chemin à faire. Les mécanismes de communication entre plusieurs paliers de dirigeants bénévoles de Hockey Québec et sa base, les associations, sont compliqués et certainement trop lourds. Il vaut mieux parfois de répondre qu'on n'est pas au courant plutôt que de se mouiller. La philosophie, le modèle de développement, les programmes et tout autre critère d'application de répartition des tâches et/ou des budgets sont mal compris, inconnus et, dans certains cas, inexistantes.

La structure de régie de la pratique du hockey est aussi complexe. Il y a plusieurs niveaux d'action: les organisations locales, les zones, la région et le provincial. Toute cette bureaucratie et cette lourdeur administrative sont soumises et dépendantes des services des loisirs des villes et des municipalités, sans compter les dirigeants d'aréna qui donnent priorité au

hockey adulte et, depuis quelque temps, aux fameuses et prometteuses ligues seniors AAA, AA et A.

● (11 h 50) ●

Pourtant, c'est l'ensemble de la population qui a payé de ses taxes les équipements disponibles pour la pratique du hockey, soit les arénas. Cela nous rappelle des souvenirs d'antan. Lorsqu'il fallait enlever la neige sur la patinoire extérieure, c'était toujours le même petit groupe et, par la suite, le reste de la population sportive se montrait le bout du nez pour en profiter. Ça ressemble un peu à cela aujourd'hui, mais de façon contraire.

La pratique et l'organisation du hockey sur glace exige des règles de fonctionnement afin que tous ceux qui y participent soient traités équitablement. Nous devons donc travailler tous ensemble à simplifier ces règles de participation. Le respect de ces règles ne doit pas reposer sur la crainte des sanctions qui peuvent être appliquées mais sur la volonté de tous et chacun d'offrir à tous les joueurs et joueuses de l'équité, une saine rivalité et un plaisir de jouer. Ces objectifs seront d'autant plus accessibles par les joueurs et joueuses que nous, les intervenants du hockey, les mettrons en pratique dans nos relations entre adultes. Afin de donner l'exemple positif à nos joueurs et joueuses, nous devons y adhérer pleinement, pour que nos comportements rejaillissent nécessairement sur les jeunes.

Donc, nous considérons et appuyons la réglementation administrative ainsi que les règles de régie de Hockey Québec comme l'outil de base et conforme à la gestion du hockey. Bien sûr qu'elle peut être interprétée par un ou l'autre intervenant, qu'elle devrait être aussi changée et améliorée. Nous savons qu'elle a été élaborée, étudiée, corrigée par plusieurs adultes qui n'ont pas compté les heures et leur énergie pour le mieux-être du hockey sur glace.

Cependant, Hockey Estrie a été frustré et amoindri suite à l'adoption du projet de loi n° 197, Loi concernant la pratique du hockey par certains jeunes de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge. Qu'en devient-il de toute cette réglementation de Hockey Québec? Qu'en devient-il de notre mandat qui est de régir, d'organiser et de développer le hockey sur tout le territoire de l'Estrie? Il aura fallu une loi spéciale de l'Assemblée nationale pour régler une problématique locale et très simple, à notre avis, que des personnes adultes ne pouvaient gérer.

Pour nous, Hockey Estrie, cette démarche d'aborder et de régler une situation normale et récurrente, par la politique, a fait en sorte de nuire, à prime abord, à tous les bénévoles et à toute la structure du hockey plutôt que de l'aider. Nous avons de la difficulté à comprendre pourquoi la machine gouvernementale a élaboré un projet de loi spécifique à faire voter par les membres de l'Assemblée nationale parce que, eux aussi, ils ne pouvaient régler une chose très simple. Il aurait été beaucoup plus profitable que ces fonctionnaires ou politiciens — je m'excuse d'être dur — vérifient plus en détail la situation avant de démobiliser plusieurs intervenants bénévoles — parce que je respecte beaucoup votre fonction de politiciens, probablement que je ne serai jamais un député, je vous félicite. Donc, cette façon d'agir du gouvernement nous donne la nette impression que les bénévoles qui

s'impliquent avec ouverture d'esprit, avec de l'engagement et du sérieux, avec de la logique et de l'analyse se voient réduits dans l'obligation d'accepter et d'assumer les conséquences d'une telle loi.

En conclusion, nous croyons sincèrement que les garçons... que les enfants, pardon, jeunes garçons et filles, qui pratiquent le hockey sur glace ne sont pas violents. Donc, à notre humble avis, la cause et notre réponse à votre interrogation sur la problématique de la violence dans le hockey mineur se résument ainsi — et je vais ajouter quelque chose à mon affirmation: Ce sont nous, les adultes, par notre mauvaise exemple. Voilà.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Alors, merci. C'est M. Grégoire, je pense, qu'on vient d'entendre. Très bien, merci. Soyez bien à l'aise dans vos propos. Vous avez pas à vous excuser. Je pense que c'est normal... Et ça, c'est intéressant de voir que les gens qui viennent nous rencontrer se sentent parfaitement à l'aise de communiquer leur point de vue sur les lois adoptées par l'Assemblée. Vous êtes pas toujours obligés d'être d'accord avec ce qui se fait ici, loin de là. Même nous, des fois, on a des choses avec lesquelles on n'est pas d'accord puis on vit avec. Alors, on vous remercie de votre présentation.

J'ai plusieurs demandes d'intervention à nouveau. Je débiterai par Mme la députée de Rimouski.

● (12 heures) ●

**Mme Charest:** Merci, M. le Président. Merci, messieurs, de vous êtres déplacés. Quand je lis votre mémoire, le premier commentaire que j'aimerais vous faire, c'est que, oui, c'est vrai il y a de la violence au baseball, il y en a dans... la rage au volant, et tout ça, mais ça nous empêche pas de vouloir régler celui du hockey, de la violence au hockey. Et je pense que le hockey étant tellement significatif pour l'ensemble de la population québécoise que ça va nous aider aussi pour... ça va être la clé de démarrage pour contrer la violence dans d'autres sports. Alors, ceci étant dit, je suis d'accord avec vous, il y a du travail à faire.

Je lis votre mémoire et ce que je comprends c'est qu'il y a de la mauvaise volonté de part et d'autre par certains. Parce que j'appelle toujours un chat un chat. Quand je lis à la page 6 que les mécanismes de communication entre plusieurs paliers et dirigeants, bénévoles, etc., des associations, sont compliqués, sont trop lourds et qu'il vaut mieux répondre qu'on n'est pas au courant plutôt que de travailler sur la question, pour moi, c'est carrément de la mauvaise volonté.

Je n'ai pas retrouvé, dans votre mémoire, des pistes de solutions. Une chose est certaine, et vous le réaffirmez haut et fort, Les enfants, les jeunes qui veulent jouer, eux autres, ils veulent jouer, s'amuser, avoir du plaisir. C'est l'entourage qui a des effets pervers sur l'objectif des enfants lorsqu'ils jouent. Donc, c'est les adultes. Le problème des enfants, c'est souvent les adultes. Mais, avez-vous des choses précises à proposer par rapport à ces adultes qui entourent les enfants et qui, par leur comportement, génèrent des comportements qu'on ne veut pas voir au hockey?

**M. Gilbert (Jeannot):** Mme la députée de Rimouski, je répondrai tout d'abord que nous avons

établi notre mémoire sur la violence en général dans la société, pas nécessairement juste au baseball ou au hockey. En général, la violence est connue dans la société. Et étant un enseignant de profession, moi aussi, je m'aperçois que, dans les écoles aussi, il y a beaucoup de violence et c'est pas simplement dans le hockey ou dans le...

Pour en venir à des solutions dans le hockey, c'est sûr qu'à Hockey Estrie, nous avons établi des règles de jeu qui semblent, pas satisfaire à tout le monde, genre...

**Mme Charest:** C'est quoi, vos règles chez vous?

**M. Gilbert (Jeannot):** Notre règle de jeu principale, nous autres, c'est d'enrayer la violence des adultes dans les arénas parce que la violence vient de là. Et quand on a établi notre fameux règlement de foule, que personne ne veut aimer — je ne comprends pas pourquoi là... Mais quand on comprend l'attitude qui s'est passée après ça dans les arénas dans l'Estrie, peut-être qu'on comprend mieux pourquoi on a établi un règlement de foule et je vous explique et je vous donne des exemples du règlement, comment il a été appliqué.

Dans la zone Orford—Saint-François, qui est une de nos quatre zones, le règlement a été établi de sorte que l'équipe soit pénalisée et non pas un joueur en particulier tout d'abord, et ensuite, c'est l'équipe fautive et on s'aperçoit — il y a eu 12 punitions qui ont été données cette année, alors, c'est pas excessif — dans ces 12 punitions-là, on s'aperçoit que le calme est revenu dans les arénas. Je vous citerai juste un exemple: lors de nos championnats régionaux qui ont eu lieu à Valcourt au mois d'avril, deux équipes s'affrontaient, une de la zone Drummond et une de la zone Orford—Saint-François. L'équipe de la zone de Drummond était vainqueur ou menait 5 à 1 dans le pointage, mais eux criaient après les officiels. Ils criaient après les joueurs également. Puis de l'autre côté, l'équipe de Orford—Saint-François, aucun parent ne parlait, aucun parent ne criait, et les jeunes étaient libres puis ils jouaient du vrai hockey. Ils étaient plus harcelés par cette foule, par cette meute.

Et comme je le cite souvent en exemple: en Estrie, lorsque je me promène dans les arénas — puis je peux vous dire que je me promène énormément parce que, le hockey, c'est ma passion — alors je vous dirai une chose: Des fois, j'ai mal aux oreilles. Puis j'ai mal aux oreilles de quoi? Pas des enfants. Pas du tapage qu'il y a sur la bande, mais des faussetés qui se disent dans les estrades par des adultes, par des parents. Il faut comprendre que c'est les parents... Puis, quand on a établi notre règlement de foule, c'est justement pour enrayer ce mal d'oreilles là — on appelle ça une otite là — c'est pour enrayer l'otite. Puis je pense que dans la zone d'Orford—Saint-François, l'an passé, ça s'est très bien déroulé puis on a très bien réussi avec notre règlement de foule.

C'est sûr que le comité des arbitres va dire: Non, on ne mettra pas ça sur le dos de nos arbitres encore une fois. Mais je pense que ça a aidé nos officiels puis, si on va dans la région de... pas dans la région mais dans la zone d'Orford—Saint-François en Estrie, les parents sont contents de ça, les officiels sont contents de ça. les

entraîneurs sont contents de ça et même on est rendu que... On a encore des entraîneurs qui vont faire comme les autres, qui vont chialer encore, mais ça diminue de plus en plus. Puis, je pense que notre règlement, il est là puis on l'a adopté cette année pour la grandeur de la région de l'Estrie, c'est-à-dire les trois autres zones ont emboîté le pas, puis je pense que c'est un des bons règlements qui va aider à la violence, non pas sur la glace, parce que, sur la glace, il y en a de moins en moins.

Puis, si je me rappelle, dans les années soixante-dix, au début des années soixante-dix, des fois, en général, je vais dire, dans le junior majeur du Québec, il y en avait 10 fois plus qu'on peut en avoir aujourd'hui. Je pense que, dans la Ligue junior majeure du Québec, vous allez vous attendre à du bon hockey, puis on n'a pas de bataille.

Ce qu'il faut surtout enrayer, c'est l'exemple que nos jeunes ont avec nos fameuses ligues senior et semi-pro, où on remplit, soit dit, nos arénas avec des foules extraordinaires. Pourquoi? Parce qu'ils veulent inciter... La publicité va surtout... puis va beaucoup sur: Ah, il va y avoir une bataille. Oubliez pas la bataille de la route 139. On a entendu ça entre Granby puis Acton Vale. Mais on entend quoi? On entend les batailles. Mais on n'entend pas dire: Oubliez pas d'assister au bon match à soir, il y a tel joueur vedette, tels autres joueurs vedettes. Ça, on n'entend pas ça.

Comme je me suis expliqué dans *La Tribune*, il y a pas très longtemps — et d'ailleurs, on m'a fait la remarque que... j'avais fait la remarque qu'on n'était pas invité à une commission comme celle-là, je vous remercie d'ailleurs encore — mais, comme j'ai fait des déclarations dans *La Tribune* cette journée-là, je disais que les entraîneurs sont fautifs, les arbitres sont fautifs, les parents sont fautifs, les dirigeants sont fautifs. Alors, on est tous fautifs auprès de nos jeunes. Puis je pense que, quand je fais un discours lors des stages d'entraîneurs, parce que je vais à tous les stages d'entraîneurs et je fais un discours, puis je parle aux nouveaux entraîneurs, puis je leur dis: N'oubliez pas que, dans le dictionnaire, la définition du mot «hockey», ça veut dire: jeu, et quand on dit jeu, laissez nos jeunes jouer.

**Mme Charest:** Monsieur — je ne sais pas votre nom, je m'excuse...

**M. Gilbert (Jeannot):** Gilbert.

**Mme Charest:** ...bon, écoutez, sur la punition de foule...

**M. Gilbert (Jeannot):** Oui.

**Mme Charest:** ...vous, vous me l'expliquez, là, et vous me dites que ça a de l'efficacité, mais quand je lis ça et qu'on me l'explique ici, là, j'avais le sentiment qu'on se servait des joueurs et qu'un peu, là, on se trompait de cible. «Visa le noir, tua le blanc», là, c'est un petit peu ça qui me vient à l'esprit, mais vous êtes persuadé, vous, que cette mesure a un impact sur la foule dans les estrades.

**M. Gilbert (Jeannot):** Sur la foule et sur les enfants également. Parce que je vais vous donner un

autre exemple: un joueur Midget de 16 ans, l'an passé, qui jouait du Midget B, là, pas de la grosse compétition double lettres, son équipe a poigné une punition de foule de la part de l'arbitre. Le joueur a enlevé ses gants, son casque, il a mis son hockey à côté, puis on a dit: Il va faire quoi? La première chose qu'il a faite, il s'est viré de côté, il a dit à son père: Tu peux-tu te la fermer, t'es après faire perdre mon équipe. Alors, ça aide à nos jeunes aussi, puis des fois, s'il y a des parents qui comprennent pas, les jeunes font comprendre aux parents.

**Mme Charest:** Alors, vous êtes persuadé, là, que ça a un impact. Parce que, moi, je voyais dans cette mesure: on punit des enfants qui veulent jouer parce qu'il y a des adultes qui se comportent... c'est se servir des enfants...

**M. Gilbert (Jeannot):** Ça, c'est... tant et aussi longtemps qu'on n'a pas vu comment, ça, c'est appliqué...

**Mme Charest:** Oui.

**M. Gilbert (Jeannot):** ...je pense qu'on peut dire n'importe quoi, on peut écrire n'importe quoi aussi. Sauf que, nous, on l'a vécu...

**Mme Charest:** Oui, puis... O.K.

**M. Gilbert (Jeannot):** ...puis on sait comment ça fonctionne, on ne pénalise en aucun temps un enfant. Puis je suis enseignant de profession, ça fait que je pénaliserais pas un enfant pour rien.

**Mme Charest:** O.K. Alors, je suis contente que vous nous ayez donné cette information supplémentaire là. Ça va nous permettre de voir jusqu'où cette mesure peut avoir du bon, si, en apparence, ça m'apparaissait questionnable. Mais je suis très contente de vos explications, je vous remercie beaucoup.

**M. Gilbert (Jeannot):** Ça me fait plaisir.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, Mme la députée de Rimouski. M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. Bienvenue, MM. Gilbert et Rodrigue, à notre commission parlementaire. Et je pense que la partie que vous commencez aujourd'hui et jusqu'à demain, c'est les associations des régions qui viennent nous entretenir puis nous parler des problèmes qui existent dans chacune de vos régions. Et je veux vous féliciter d'avoir été aussi direct. Je pense que c'est la manière de pouvoir régler beaucoup de problèmes de pas passer par deux chemins, de dire directement, ou par en arrière. Félicitations de votre franchise.

Qu'est-ce qui m'a frappé le plus dans votre document et que je pense qui est important puis qui est le problème qui existe, qu'il y a une personne qui veut en parler, vous en parlez un peu et vous le dites, je vous cite: Gestion du hockey en région: Il y a beaucoup de chemin à faire. Dites-moi c'est quoi, le chemin à faire.

● (12 h 10) ●

**M. Gilbert (Jeannot):** Il y a beaucoup de chemin à faire parce qu'on doit... j'ai entendu M. Demers ce matin, j'ai entendu M. Trottier à la suite, il y a beaucoup de chemin à faire parce qu'il y a beaucoup de formation à donner à nos officiels, il y a beaucoup de formation à donner à nos entraîneurs, il y a beaucoup de formation à donner à nos dirigeants de hockey aussi également, parce que veux veux pas, on est des bénévoles, mais on a aussi besoin de formation. Puis je dirai que je suis entré dans le hockey en 1974 et depuis ce temps je n'ai pas lâché. J'ai appris par mon expérience puis par les expériences vécues. Mais on a besoin beaucoup de formation, des dirigeants, des entraîneurs et des officiels, mais on a besoin de subventions pour réussir à imputer de l'éducation ou de l'instruction à nos entraîneurs, nos arbitres.

Je vous dirai que... Présentement, c'est qui qui paie pour ces formations-là? C'est toujours soit les entraîneurs, soit les arbitres, mais la personne qui paie le plus, c'est toujours le parent parce que le parent, lui, il va payer la cotisation du joueur de hockey. Mais sa cotisation va augmenter. Pourquoi? Parce qu'on est obligé de donner de la formation. Puis, en donnant de la formation, ça augmente le prix des inscriptions. Alors, en augmentant le prix des inscriptions, ça augmente la part des parents.

Quand on a dit tout à l'heure... Puis j'écoutais que le hockey était rendu dispendieux. C'est aussi ça qu'on veut dire. Et M. Trottier avant moi disait que Hockey Québec était en train de pondre un projet qui s'appelle le «mentorship». Sauf que le «mentorship», tout à l'heure, pour réussir à l'implanter en région et dans nos associations, ça va prendre des sous. Et je ne pense pas qu'on puisse aller chercher des sous pour un tel programme à la base, c'est-à-dire sur les inscriptions de nos enfants ou sur l'inscription de... au hockey.

Je pense qu'on a besoin d'aide. On a besoin d'aide, on a besoin d'aide surtout monétaire pour qu'on puisse donner nos formations parce qu'il est évident... puis c'est certain que nos entraîneurs, nos arbitres et même nos dirigeants, même nous, à Hockey Estrie, de l'exécutif, on a besoin d'aide parce qu'on a besoin de conseils. Puis malheureusement on peut pas aller en chercher, à moins que ça coûte des sous. Et on me disait, pas plus loin que cette semaine: On va vous donner des cours sur la mise en échec, comment faire la mise en échec, rendu au niveau bantam.

Mais, quand on me parle d'un cours de 10 heures à 1 000 \$ — ça, ça fait 100 \$ de l'heure — je pense que, nous, les dirigeants de hockey, on ne peut pas accepter des choses comme ça. Si j'ai des bénévoles qui vont venir nous donner des cours pour comment faire une mise en échec, on va l'accepter, mais volontiers de bénévoles. Mais on n'a pas les moyens de payer 100 \$ de l'heure pour donner un cours sur une mise en échec. Ça, oubliez ça.

**M. MacMillan:** Il paraîtrait qu'il y a des cours de formation par les grades qui sont données pour ça. Je pense qu'on... peut-être qu'on se comprend pas. Je veux dire, il y a des... Vos entraîneurs qui font les pratiques soit, dépendant des lettres puis des grades, jusqu'à 2, jusqu'à 3, jusqu'à 4, il y a des entraîneurs, il y a des gens de Hockey Québec qui sont supposés leur montrer à faire ça.

**M. Gilbert (Jeannot):** Oui. Ce que je veux dire, c'est que le cours de base donné par Hockey Québec, c'est très bon. C'est même très valorisant. Ce que je veux dire, c'est le suivi de ça. Parce que tu as beau suivre une fin de semaine de quatre jours à suivre un grade d'entraîneur puis comment travailler avec les jeunes, c'est pas suffisant, quatre jours. Ça va être suffisant pour ta première année, mais après ça, il faut que tu te renouvelles, te renouvelles, mais on n'a pas les moyens, à Hockey Québec puis à Hockey Estrie, de donner des cours pour ça.

**M. MacMillan:** Si on avait un instructeur en chef, un par région, pour aider ces bénévoles-là, ça serait peut-être une solution?

**M. Gilbert (Jeannot):** Ça serait sûrement une solution, si le ministère des Loisirs nous fournissait l'argent.

**M. MacMillan:** Vous dites aussi, si vous me permettez, M. Rodrigue, dans votre document: «Les mécanismes de communication entre plusieurs paliers de dirigeants bénévoles de Hockey Québec et sa base, les associations — vous en êtes une — sont compliqués et certainement trop lourds. Il vaut mieux parfois de répondre qu'on n'est pas au courant plutôt que de se mouiller.» Expliquez-moi ça.

**M. Gilbert (Jeannot):** Si on va... on regarde la structure de Hockey Québec où la structure est située au Stade olympique à Montréal et on va dans nos régions avec nos petites associations, ensuite, nous, à la région on a une structure également. Ça fait que, avant que ça arrive à notre structure à nous autres... Après ça, on a quatre zones. Les quatre zones, il faut que ça retourne aux associations.

On est même à réévaluer puis — sans doute tout le monde le sait que — à Hockey Québec, on est après essayer de restructurer la structure du hockey au niveau des communications, au niveau des intervenants. Il y a une grosse commission qui a siégé à nous autres à Hockey Québec l'an passé puis on continue toujours à travailler pour essayer de l'améliorer puis je pense qu'il y a des bonnes recommandations qui sont venues puis qui vont sans doute être appliquées dans les mois ou les années à venir. Mais la structure est très grande pour une association de hockey qui veut être au courant de quelque chose.

**M. MacMillan:** Est-ce que je sens que ça veut dire qu'il n'y a pas un appui de Hockey Québec versus les associations dans certaines régions ou toutes les régions?

**M. Gilbert (Jeannot):** Non, ce n'est pas ce l'on veut dire. Ce qu'on veut dire, c'est: Hockey Québec nous appuie. On peut pas dire qu'on n'a pas d'appui de Hockey Québec, et on l'a à merveille d'ailleurs. Puis je me trouve chanceux parce que je dis qu'on l'a. On l'a, puis ça fonctionne très bien, puis, quand on est en communication avec eux autres, ils nous donnent nos réponses, puis on pose nos questions, puis ils sont pas gênés avec nous autres. Ce que je veux dire, c'est que

les gens, des fois, à la base, vous savez comme moi, c'est un père de famille qui a été pris d'un côté, il vient coacher, puis l'autre vient arbitrer, puis... C'est des pères de famille. Mais ce que je veux dire, c'est que, à la base, ils sont pas tellement au courant de ce qui se passe dans le monde du hockey un peu plus haut.

**M. MacMillan:** J'aurais d'autres questions, mais je pense que je vais donner une chance au... avant de me faire faire des gros yeux.

**Le Président (M. Vallières):** Non, on est correct dans le temps au moment où on se parle. On est maintenant rendu à Mme la députée de Matapédia, qui devrait être suivie du député de Maskinongé.

**Mme Doyer:** Oui. Merci, M. le Président. Alors, moi, j'ai été un peu surprise, en ce sens qu'à la page 5 on constate que vous faites des remarques qui sont pertinentes sur la situation du hockey, de ce qu'on a entendu depuis le début de la présentation de mémoires au niveau des auditions, et, en début, lorsque vous parlez de la problématique de la violence, c'est comme si vous la reconnaissiez pas, parce que, à la page 3, vous dites: «De répondre dans l'affirmative ou dans la négative à votre interrogation serait pour le moment téméraire et prématuré.» Et là, c'est un peu comme si, à la page 4, vous banalisiez cette situation-là. Mais, à ce que je sache, c'est plus structurel, la violence dans le hockey, qu'au tennis. Alors, vous parlez du tennis. Moi, à ce que je sache, à Roland-Garros, à Paris ou à Montréal, on voit pas la foule invectiver les joueurs, on voit pas de gestes disgracieux. C'est vraiment marginal, la violence qu'on voit là. Et la rage au volant... Bien sûr, on peut prendre des exemples comme ça, mais moi, il me semble qu'un des facteurs majeurs pour amener des améliorations dans une situation, c'est d'abord de reconnaître que la problématique, elle est là et qu'elle existe.

Alors, est-ce que j'ai pas bien compris ou si j'ai lu ce que j'ai lu puis j'ai vu que, à quelque part, vous banalisez un peu? Moi, c'est vraiment cette impression que j'ai eue à la page 4.

**M. Gilbert (Jeannot):** Ce que l'on explique dans notre mémoire... On ne banalise pas la violence, parce qu'on est parfaitement au courant que de la violence, il y en a. Ce qu'on veut dire, c'est que la violence, elle n'est pas uniquement au hockey, elle est partout dans la société présentement.

Ce que l'on veut expliquer également là-dedans, c'est que la violence, on sait qu'elle est là, mais elle est là, pas au niveau des enfants, parce que nous, on sent pas que la violence est vraiment sur la glace ou sur la surface glacée où doit se dérouler le hockey. Pour nous, la violence, elle se déroule chez les adultes dans les estrades. C'est ce qu'on veut dire. Parce que la violence, on ne la sent pas au niveau des jeunes, on la sent au niveau des adultes, parce que, sur la glace, quand on écoute un match de hockey, on ne sent aucune violence de la part des jeunes, à quelques exceptions près. Puis je dirai puis je citerai ce que j'ai déjà dit: On va médiatiser une bataille de hockey puis on parlera pas des 450 autres matchs de hockey qu'il y a eu où il n'y a pas eu de bataille. C'est ce qu'on veut dire. Mais la violence, pour

nous, elle n'existe pas au niveau des jeunes, elle existe au niveau des adultes, et c'est ce qu'on veut expliquer là-dedans.

Mais on ne banalise en aucun temps la violence, parce qu'on est parfaitement au courant que la violence est là. D'ailleurs, si on a appliqué notre règlement de foules, c'est justement parce qu'on savait que la violence était présente.

**M. Grégoire (Jean-Pierre):** Est-ce que je peux ajouter quelque chose à madame?

**Mme Doyer:** Oui. Oui, bien sûr.

**M. Grégoire (Jean-Pierre):** M. Demers a dit un peu ce que j'ai voulu dire quand il a parlé de baseball: Quand un lanceur fait son lancer à plus de 90 mi, presque 100 mi à l'heure... Les joueurs de tennis aussi, on voit leur frustration quand ils garrochent leur raquette ou eux autres aussi, ils vont parler à l'arbitre de banc. C'est ces adultes-là... Remarquez qu'on voit des choses à la télévision, des reportages qui nous montrent ça, qu'un joueur de tennis professionnel garroche sa raquette à terre. Lui aussi, il est frustré, il est fâché. Puis, quand on voit, en tout cas, des bons joueurs comme M. Agassi... Bien, lui aussi, c'en est une personne qui a propagé, en tous les cas, par des images médiatiques, sa frustration; lui aussi, c'en est un qui a engueulé les arbitres carrément. C'est dans ce sens-là que je veux dire. Alors, M. Demers a vraiment dit la même... C'est des adultes, là encore, qui sont violents, c'est eux autres qui ont le vouloir, c'est eux autres qui sont poussés par une adrénaline, je sais pas quoi, ou par les millions qu'ils gagnent.

● (12 h 20) ●

Mais c'est comme ça, c'est dans ce sens-là que je vous dis ça. J'ai pas voulu, dans mon écriture, banaliser la violence. Je la banalise pas, elle est là. Je dis aussi que... des fois on veut nous faire croire que c'est toujours des cas isolés, mais, toujours des cas isolés, il y en a partout des cas isolés. Alors, c'est là que j'ai un peu de difficulté. C'est mon explication, en tout cas, au texte qui a été écrit.

**Mme Doyer:** Bien, juste en concluant... je veux pas non plus... Je vais terminer là-dessus. C'est que Agassi ou... ils vont tirer leur raquette par terre, ils la tirent pas sur les gens, alors qu'au hockey, ils jouent... ils la tirent pas sur l'adversaire.

**M. Grégoire (Jean-Pierre):** Mais on a vu les derniers reportages...

**Mme Doyer:** Je termine là-dessus, vous savez. c'est... ils sont deux à jouer, ils sont pas une équipe qui essaie de... Vous savez, ils ne font pas des coups vicieux comme ce qu'on a vu ici. là, par en arrière à d'autres joueurs, là. Agassi tire sa raquette. Je connais des amis qui jouent au golf et quand ils font un mauvais coup, ils tirent leur bâton dans les arbres, hein, ils le tirent pas sur les autres joueurs.

**M. Gilbert (Jeannot):** Oui, mais, madame, ce que je peux dire aussi c'est que ce que vous voyez dans

la violence au hockey, vous l'avez vu, au niveau plus élevé que dans le mineur.

**Mme Doyer:** Oui, oui, oui, on parle de la Ligue nationale surtout...

**M. Gilbert (Jeannot):** On parle de la Ligue nationale. C'est justement l'exemple de nos jeunes athlètes.

**Mme Doyer:** Les modèles.

**M. Gilbert (Jeannot):** Les modèles, les idoles.

**M. Grégoire (Jean-Pierre):** Est-ce qu'on pourrait ajouter que ce sont leurs idoles aux enfants, comme M. Demers a dit comme intervenant avant nous? Alors, l'idole, lui, le sien, c'est Henri Richard, on a écouté. C'est pour ça que notre expertise, face à M. Demers...

**Mme Doyer:** Non, ça va, c'est clarifié.

**M. Grégoire (Jean-Pierre):** ...à ces personnes-là est différente.

**Mme Doyer:** C'est clarifié, monsieur, je vous remercie.

**M. Grégoire (Jean-Pierre):** D'accord. Merci, madame.

**Le Président (M. Vallières):** Merci. Alors, M. le député de Maskinongé.

**M. Désilets:** D'abord, merci, M. le Président. Merci de votre rapport, de votre mémoire. Pour dire finalement que toute violence, qu'elle soit individuelle ou collective, est pas acceptable, toute violence, autant physique que verbale. On vit en société, donc on doit faire attention autant à nos paroles qu'à nos actes. Moi, je pense...

Puis ce que je trouvais intéressant dans ce que vous avez dit, c'est que la violence chez vous on en voit de moins en moins au hockey. Je trouve ça intéressant parce que voilà 15 ans, 20 ans, les valeurs qui étaient véhiculées à cette époque-là, ce qui était accepté voilà 10 ans, 15 ans ne l'est plus maintenant. On change, la société change, nos valeurs changent. On doit adapter les sports en fonction aussi de nos valeurs. Si on veut que les gens reprennent le goût du hockey, reprennent le goût à différentes activités sportives, il faut aussi qu'elles répondent à nos valeurs. Autant la boisson était permise autrefois en conduite automobile, autant elle ne l'est plus maintenant. C'est pas juste... Le gouvernement applique les lois, mais en fonction aussi de la tolérance de la population puis de ce qui est de plus en plus acceptable ou non acceptable. Moi, je pense que c'est important que le hockey suive aussi le courant des valeurs. C'est pas parce qu'il y avait x pourcentage de batailles en 1970 qu'il faut avoir le même pourcentage aujourd'hui. On évolue.

Vous avez parlé un petit peu avec le député de Papineau tantôt sur la formation, l'importance des suivis. Je reviendrai pas là-dessus parce que c'est un

point pour moi qui m'importe puis qui est important, mais je voudrais revenir sur les structures qui régissent la pratique du hockey autant... vous avez mentionné tantôt avec le député de Papineau que c'était lourd au niveau national, au niveau de la Fédération, mais chez vous aussi ça semble, d'après ce que vous nous dites, ça semble... la structure semble être lourde, la structure administrative, l'organigramme ou... je ne sais pas comment vous l'appelez. Mais comment est-ce qu'on peut vous aider à enlever ou à diminuer cette lourdeur-là? Parce que, des fois, cette lourdeur-là fait aussi de l'agressivité parce qu'on sait pas à qui se référer, on sait pas qui prend les bonnes décisions puis tout ça. Comment est-ce qu'on peut essayer de vous supporter dans cette démarche-là?

**M. Gilbert (Jeannot):** Il est sûr que, si on a le support de la commission, ça va bien, sauf que la structure, elle est lourde peut-être parce qu'on le veut bien, peut-être qu'on a un palier de politique au niveau du hockey qu'il faudrait peut-être abolir, au niveau des régions, je parle. Je parle pas de Hockey Québec, mais je parle au niveau des régions. Peut-être on fonctionne avec Hockey Estrie qui a un C.E. On a la zone... on a quatre zones puis, ensuite de ça, on a les associations. Faudrait-il en venir à gérer les cinq membres de l'exécutif avec les 30 ou 34 associations qu'on a puis enlever le palier des zones? On est tout... On est après étudier ce genre de possibilité là parce que c'est effectif que les associations ne connaissent pas nos points de vue en haut puis, pourtant, je me promène beaucoup dans ma région puis j'essaie de faire connaître la région. Mais on pense qu'on a un palier de trop.

**M. Désilets:** Nous autres, on a seulement un pouvoir de recommandation...

**M. Gilbert (Jeannot):** Même si vous vouliez nous aider...

**M. Désilets:** Oui. On a seulement un pouvoir de recommandation parce qu'on n'ira pas gérer chez vous. Ça vous appartient.

**M. Gilbert (Jeannot):** C'est en plein ça.

**M. Désilets:** Mais c'est un fait que, plus c'est large, plus c'est gros, plus c'est difficile. Dans des conseils d'administration d'entreprises, c'est pareil aussi. Puis l'appareil gouvernemental, on le dit souvent aussi: Plus c'est gros, plus c'est difficile. C'est pour ça qu'on essaie de diminuer beaucoup notre façon de faire, notre façon d'intervenir.

Un dernier petit point concernant le style ou des situations conflictuelles. Parce qu'on dit souvent que la violence vient surtout soit des compétitions, entre autres, la façon dont les gens se comportent en compétition... Puis, dans une joute normale, dans une ligue, il y en a moins mais, quand on arrive dans un tournoi de hockey, quand on arrive dans un endroit où que la compétition est plus serrée, et là, le risque de frustration et de violence est plus apparent. Trouvez-vous que, dans les structures... Vous les avez déterminées tantôt dans le document, vous dites le nombre de compétitions puis le

nombre de structures, de tournois que vous avez dans chacune de vos zones, est-ce qu'il y en a trop ou c'est correct puis vous contrôlez quand même la violence à l'intérieur, chez vous? Comment que vous vous...

**M. Gilbert (Jeannot):** Je pense que, à travers les 43 tournois que nous avons en Estrie, si les associations demandent des tournois, c'est tout d'abord parce que c'est une source, une très bonne source de financement pour eux. Alors, c'est pour ça qu'ils font la demande de tournoi: c'est de l'autofinancement. Alors, pour eux, c'est très important. Je fais le tour des 43 tournois à toutes les saisons ou à peu près. Je pense qu'on n'a pas de violence excessive. Il est certain, comme M. Demers disait ou comme vous avez dit ce matin, il va arriver une personne qui va avoir pris un verre de boisson de trop, il va s'échapper. Mais je pense que c'est pas excessif à ce point.

Là où on a plus de difficulté, je pense que c'est nos entraîneurs, rendus à ce point-là, qui veulent absolument gagner puis ils vont asseoir les gens sur le banc au lieu de les faire jouer de façon rotative. Puis, nous, depuis trois ans toujours, on enseigne puis on dit puis on répète: Les joueurs sont là pour jouer au hockey, sont pas là pour être assis sur le banc; ça fait que faites jouer vos joueurs, faites le tour, faites-les tourner. Mais on n'a pas de violence excessive dans nos tournois puis ça va assez bien.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. Alors, je vous interromps ici, on a dépassé de six ou sept minutes là, à ma droite. Ce qui m'amène maintenant au député de Papineau comme prochaine intervention. M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** Merci, M. le Président. On disait, tantôt, que, l'idole à M. Demers, c'était Henri Richard; moi, mon idole, c'est M. Vallières, notre président de commission.

Une voix: ...

**M. MacMillan:** Ha, ha, ha! Je pense pour dernière question puis la première chance qu'on a de vraiment parler à des gens qui s'occupent bénévolement du hockey dans nos régions: Dites-moi donc comment on peut retrouver d'avoir du plaisir à jouer au hockey dans chacune des régions au Québec?

**M. Gilbert (Jeannot):** Il faut peut-être penser enlever la grosse compétition puis laisser les jeunes jouer. Je pense qu'on a beaucoup trop de structures, d'excellence puis de compétition et on oublie, la grosse majorité de nos joueurs de hockey qui fait partie de... 85 % de notre hockey, c'est la récréation. Et je pense qu'il faut mettre l'accent plus sur notre récréation que sur notre compétition. Et, en passant, nous autres, nous, on est fiers d'avoir M. Vallières dans l'Estrie.

Des voix: Ha, ha, ha!

**M. MacMillan:** Est-ce que c'est parce que vous avez une demande de discrétionnaire à lui faire bientôt? Ha, ha, ha!

**M. Gilbert (Jeannot):** Peut-être que oui. Ha, ha, ha!

Des voix: Ha, ha, ha!

**M. MacMillan:** Juste une dernière, quand vous dites ça, M. Rodrigue...

**M. Gilbert (Jeannot):** Rodrigue, c'est mon fils.

**M. MacMillan:** Pardon. M. Gilbert, excusez, c'est vrai. Autrement dit, on devrait avoir plus d'emphase sur la participation au lieu de l'élite.

**M. Gilbert (Jeannot):** C'est ce que je dis parce qu'il y a même pas 1 % des joueurs de la Ligue junior majeur du Québec qui réussissent à faire la Ligue nationale. Alors pourquoi se concentrer plus là-dessus que sur la récréation? Alors, amusons nos jeunes.

● (12 h 30) ●

**M. MacMillan:** Est-ce que ça devrait être un règlement pratiqué par Hockey Québec, qui changerait leurs moyens ou leur idée comment développer le hockey? Est-ce qu'on devrait dire à Hockey Québec: S'il vous plaît, regardez votre système de hockey de participation pour l'améliorer? Est-ce qu'on pourrait faire ça comme groupe, nous autres, parlementaire pour les encourager à faire ça? Ce serait-u un bon moyen sans leur dire qu'ils ne font pas leur job? C'est pas ça qu'on veut leur dire non plus là.

**M. Gilbert (Jeannot):** Ce que je veux surtout dire, c'est parce que, quand on veut avoir des subventions, il faut préparer des programmes, des programmes de compétition, d'excellence ou de n'importe quoi qui va aller vers l'excellence. On va vous donner l'exemple juste des Jeux du Québec. Les Jeux du Québec, maintenant, il faut performer, puis il faut être excellent. Je me rappelle dans le temps que je jouais au hockey qu'une équipe locale, un pee-wee A pouvait aller jouer aux Jeux du Québec, mais c'était là pour s'amuser. Maintenant, les Jeux du Québec, tout comme les olympiques, c'est: performer, performer, performer et je ne vois pas pourquoi... Aux olympiques, on retrouve nos professionnels là tandis qu'on pourrait rejoindre nos amateurs. Le hockey, c'est pareil. On est rendu qu'on... puis n'importe quel sport, puis avec les Jeux du Québec, il faut performer, performer. Peut-être que, si on donnait la chance à nos jeunes de récréation, de participer à des événements comme les Jeux du Québec au lieu de prendre notre compétition puis notre excellence, peut-être que ce serait plus aisé pour eux autres.

**M. MacMillan:** Est-ce que vous iriez jusqu'à faire comme Howie Meeker — sûrement que vous connaissez Howie Meeker qui a joué au hockey dans la Ligue nationale, qui a eu des écoles de hockey — qui empêchait les parents d'aller dans l'aréna pendant les pratiques, pas durant les parties, mais durant les pratiques aucun parent dans l'aréna. O.K. en avant où est-ce qu'il y a la cantine, ou le restaurant ou quoique que ce soit, mais dans les estrades? Est-ce que vous iriez jusqu'à ça?

**M. Gilbert (Jeannot):** J'irais pas jusqu'à enlever les parents, parce que les parents vont pas aux pratiques. Ils vont porter les enfants à l'aréna, puis ils pratiquent, puis ils reviennent les chercher. Mais ce qu'il faudrait surtout enlever puis ce que je pourrais demander au gouvernement du Québec, c'est d'enlever le hockey d'été. Le hockey, c'est fait pour être pratiqué l'hiver et non l'été. L'été, c'est un nuage d'illusions qu'on donne à nos jeunes. Souvent, ils ne sont même pas capables de faire les équipes double lettre l'année d'après.

**M. MacMillan:** Mais vous êtes le deuxième groupe qui nous parle de ça. Le hockey d'été, c'est des gens qui organisent ça pour faire de l'argent puis qui n'est pas recommandé ou subventionné ou accordé par Hockey Québec. C'est des individus qui font ça, le hockey d'été. Il n'y a personne qui a une main sur ces gens-là pour leur dire: Vous avez pas le droit de le faire. Au moins s'il y aurait une loi faite à l'Assemblée nationale.

**M. Gilbert (Jeannot):** On pourrait sûrement passer une loi pour le hockey d'été comme on a passé la loi pour notre territoire dans Brome-Missisquoi.

**M. MacMillan:** Ça là, vous l'avez mentionné une deuxième fois, je peux vous répondre. Ça, c'est un député qui avait un problème avec quatre ou cinq parents qui allaient le voir à son bureau. Il a essayé de régler le problème, il n'a pas été capable. Il a passé la loi; c'est son droit de le faire, ça, puis il l'a fait. Puis ça s'est passé dans les négociations, malheureusement, il n'y a pas eu de réponse. Alors, il y a eu une réponse, il a passé une loi pour avoir une réponse pour laisser ces jeunes-là jouer au hockey. C'est son droit de tous les 125 députés de faire ça à l'Assemblée nationale.

**M. Gilbert (Jeannot):** C'est le droit des 125 députés sauf que, dans cette loi, il a frustré un paquet de bénévoles qui travaillent, puis je pense que, au niveau des bénévoles, on était capables de s'arranger sans avoir une loi spéciale.

**M. MacMillan:** Il a peut-être frustré des bénévoles, mais les jeunes ont joué au hockey où ils voulaient jouer.

**M. Gilbert (Jeannot):** Ils auraient joué pareil.

**Le Président (M. Vallières):** Alors, c'est sur cet échange intéressant que nous allons clore nos travaux d'aujourd'hui. Je remercie les gens de la délégation de l'Estrie qui sont venus nous rencontrer. On a pu profiter de votre expérience et de votre expertise et j'ai remarqué que l'Estrie, à différents égards, agit comme leader vraiment dans le domaine du hockey mineur. Je veux vous en féliciter. Je vous remercie de votre présence également et de votre travail assidu comme bénévoles pour le hockey. Alors, merci de votre témoignage et on vous souhaite bonne route.

Quant à la commission et à ses membres, la commission va ajourner ses travaux à demain, 11 heures, en cette même salle et donc, pour cet après-midi, il n'y a pas d'auditions comme telles. Alors, la commission ajourne ses travaux à demain, 11 heures.

*(Fin de la séance à 12 h 34)*

